

# LE ROCHER

C'EST LE CHRIST

Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X



BULLETIN ROMAND  
DU DISTRICT DE SUISSE

F S S P X

N°142 ·· AVRIL - MAI 2023



## ÉDITORIAL

*The Chosen* peut bien toucher des athées, agnostiques, satanistes, bouddhistes, etc., et les amener sur un chemin de conversion et de rencontre avec le Christ.<sup>1</sup>

La série prend le parti de présenter deux évangélistes, Matthieu et Jean, prenant des notes au fur et à mesure des événements, des enseignements et des miracles de la vie publique de Jésus.

Cet élément donne l'impression que le scénario est fidèle à l'évangile et à la réalité. Or ce n'est pas le cas (cf. p. 34), et ce n'est pas de cette manière qu'ont été rédigés les évangiles !

D'autre part, cette série américaine attaque non seulement la virginité perpétuelle de la Vierge Marie (lorsque la naissance de Jésus est évoquée), mais encore la divinité de Jésus-Christ.

Nous devons faire des réserves à ce qui se dit, à ce qui se fait aujourd'hui parce qu'on voudrait nous arracher la divinité de Jésus (cf. p. 7) à laquelle ne croient pas les mormons.

Le baptême conféré par l'*Eglise de Jésus-Christ des saints des derniers jours*, les mormons, n'est pas « valide »<sup>2</sup>. Le Jésus présenté par la série de Dallas Jenkins est anti-biblique.

abbé Claude Pellouchoud

(1) [www.jesus-sauve.fr](http://www.jesus-sauve.fr) – un site qui se présente comme “catholique œcuménique”.  
(2) Réponse de la Congrégation pour la doctrine de la foi, 5 juin 2001.



## SOMMAIRE

### PARTIE OFFICIELLE

Lettre du Supérieur de district ..... 3

### LA PAROLE DE MGR LEFEBVRE

La fête de Pâques nous apprend la pauvreté .. 7  
SOCIÉTÉ

Les chrétiens en fin de vie, une menace ? ... 11

Les facteurs déterminants d'euthanasie .... 14

Dons d'organes après euthanasie. .... 17

Un vernissage chez les francs-maçons ..... 18

### VIE DE LA TRADITION

Journal de route du district. .... 21

Action de Carême 2023 ..... 27

Les Bénédictines de Perdechat. .... 28

### PETITE REVUE DE PRESSE

Nouvelles de Suisse et d'ailleurs ..... 31

### SPIRITUALITÉ

La série *The Chosen (l'Élu)* doit être vue avec discernement ..... 34

### TÉLÉGRILLES

Découvrez un auteur et son livre. .... 46

### AGENDA

Le camp Saint-Joseph à Torgon. .... 4

Ordinations diaconales et sacerdotale à Ecône 6

Les pèlerinages du district. .... 48

### VIE SPIRITUELLE

Les retraites en Suisse romande. .... 50

### LA FRATERNITÉ EN SUISSE

Les prieurés et les prêtres de la FSSPX ..... 51

### HORAIRE DES MESSES pour la Suisse

occidentale ..... 52

*Photos* : couverture, le calvaire vu par Pilate, pp. 39, 40, 42 et 44 © [www.facebook.com/pg/InsideTheChosen/photos/](http://www.facebook.com/pg/InsideTheChosen/photos/) ; p. 12 © Joël Saget / Ammar Abd Rabbo / Aude Paget / INA / ben art core – Hans Lucas / *L'Express* ; p. 34, Dallas Jenkins ; p. 37, Jonathan Roumie, le 19/10/2020 © Scott G Winterton, Deseret News.

**Éditeur :** Abbé Thibaud Favre

**Rédaction :** *Le Rocher c'est le Christ*



Abbé Claude Pellouchoud  
Prieuré St-Nicolas de Flüe  
Solothurnerstrasse 11

CH - 4613 Rickenbach SO

Tél. +41 (0)62 / 209 16 16

Mail : [rocher@fsspx.ch](mailto:rocher@fsspx.ch)



## LETTRE CIRCULAIRE AUX FIDÈLES DE SUISSE

Bien chers fidèles,

Il est de plus en plus difficile aujourd'hui de parler de morale et probablement plus encore de défendre la morale catholique. On se plaint souvent du délabrement complet de la société et de fait, on ne sait plus par où commencer lorsqu'il s'agit de décrire la situation actuelle. Même les faire-part des décès nécessiteront bientôt des experts pour nous faire comprendre les liens qui unissent les différents membres d'une même famille.

Etablir ce constat n'a pas pour but de stigmatiser ni d'accuser, mais simplement de mettre en évidence le triomphe de l'égoïsme et du mal ! Il est fort probable que de nombreux contemporains soient simplement victimes de cet état de fait et peut-être nombre d'entre eux aimeraient en sortir. Alors que faire pour freiner cet effacement de la société, que faire pour ne pas être emportés par ce flot qui renverse tout sur son passage ?

En préambule, il convient de reconnaître que toutes les époques ont connu des dérives et des scan-

dales. Il serait faux et surtout inutile d'affirmer que les individus étaient meilleurs hier qu'aujourd'hui, la nature humaine reste profondément la même, blessée par le péché originel. Le problème de notre époque, c'est que la dérive et le péché sont devenus la norme : plus personne ne s'offusque devant des divorcés remariés ou des concubins, sans parler des unions de même genre. Allez donc détecter une fièvre avec un thermomètre qui a été détruit !

Le constat du délabrement des mœurs est sans appel et il est difficile de savoir comment y réagir. Le dilemme est de savoir comment garder un cœur d'apôtre pour toucher les âmes et les amener à la vérité et en même temps conserver la ligne de la morale catholique et s'y tenir, car accepter de telles situations sans rien dire nous fait courir le risque bien réel de banaliser le mal et de nous y habituer.

Un point central doit nous aider : si difficile que puisse être notre vie en ce monde, nous devons toujours revenir au but et au cœur de nos

préoccupations qui est l'obtention du bonheur du ciel ! Notre finalité sur terre n'est ni la reconnaissance, ni la tranquillité : ce qui doit nous tenir en haleine, c'est le salut des âmes et de la nôtre en particulier.

Cette évidence rappelée, nous pouvons constater que la difficulté de notre action consiste à tenir compte d'une société qui s'est coupée de Dieu et ne reconnaît plus même les principes de la loi naturelle, sans toutefois nous y habituer ! Saint Thomas explique par exemple que, chez les barbares, le vol n'était pas considéré comme mauvais. Cela ne signifie pas que le vol n'était plus un péché, mais simplement que l'aveuglement de ces personnes ne leur permettait

parfois plus de le reconnaître comme tel. Leur conscience avait été faussée, comme l'est celle de nos contemporains. Cet exemple nous montre la nécessité de prendre les gens comme ils sont, pour les amener petit à petit à la connaissance de leur état. Il en faut du temps pour éclairer une conscience qui a été faussée !

Un autre exemple illustre ce propos de manière assez simple. C'est la question de la sépulture ecclésiastique. Autrefois, les cimetières étaient terre d'Eglise, un lieu réservé aux catholiques. Aujourd'hui c'est souvent le lieu communal où tous les morts sans distinction trouvent leur dernière demeure. Il n'y aurait plus aucun sens à interdire à un non catholique une inhumation, d'autant qu'elle manifeste encore un sens naturel de la mort. C'est toujours mieux que les nombreuses alternatives que l'on propose aujourd'hui !

En revanche, il est important et nécessaire de maintenir le refus des cérémonies ecclésiastiques pour qui a vécu publiquement loin de Dieu ou dans le péché. Une telle attitude ne signifie pas que l'on juge l'âme du défunt, car Dieu seul est juge, mais c'est une manière claire de détourner d'un état de vie qui, objectivement, mène au malheur éternel. Si la mort ici-bas est toujours une déchirure, le seul vrai drame c'est la mort éternelle causée par le péché.



**CAMP SAINT JOSEPH**  
du 16 au 28 juillet 2023 à Torgon  
Pour les garçons de 8 à 13 ans

Au-delà des océans avec *Saint François Xavier*

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS :  
abbé Nicolas Moulin | Chemin du Séminaire 5, Ecône | CH-1908 RIDDES  
camp.st.joseph@fsspx.ch

Ces principes et leur application prudentielle valent pour les nombreuses circonstances où la morale n'est plus respectée, en particulier pour la morale matrimoniale. Pour un baptisé, le seul couple légitime est celui qui s'est uni devant Dieu pour la vie. En raison de la dépravation des mœurs, de la déchristianisation de la société, nous en sommes arrivés à une morale à géométrie variable qui juge avec les sentiments et non plus à l'aulne des commandements. Une vie de couple sans mariage-sacrement, un remariage alors qu'il y avait eu sacrement nous paraissent relativement acceptables voire bons dans la mesure où les époux s'aiment et, qui plus est, s'il y a des enfants.

C'est malheureusement faux : une maladie mortelle reste mortelle même quand on ne voit encore rien sur le malade. De nombreux contemporains ne le savent plus, car ils n'ont souvent rien reçu et leurs valeurs morales sont tellement vagues ! Il nous faut donc tenir compte des circonstances de leur vie, de leur éducation. On ne peut pas tout leur expliquer d'un seul coup. Il faut du temps et de la patience, on ne peut jeter l'anathème à des personnes qui n'ont rien reçu.

Il faut cependant défendre et sauver cette institution du mariage et la morale catholique. C'est pourquoi il faut rester ferme quand les personnes

concernées ont été élevées dans ces valeurs morales. Ces personnes ont la connaissance d'être dans une situation de péché. Ainsi, les accepter comme telles et faire comme si de rien n'était, serait manquer à la charité la plus élémentaire, car cela reviendrait à les maintenir dans cette situation. Il faut leur faire la charité de la vérité.

Cette fermeté, si difficile soit-elle, n'est pas uniquement utile au couple concerné, car bien souvent elle n'a guère d'effet à court terme. Elle s'étend cependant bien au-delà, pour manifester publiquement au reste de la famille qu'une telle situation n'est pas acceptable. Ce n'est rien d'autre que la défense du bien commun : rappeler clairement qu'une situation de péché conduit à un malheur éternel, même si ce rappel vient déranger un bien particulier passager.

Il nous faut encore faire quelques précisions. Il convient de bien comprendre ici que le problème c'est le couple en tant que tel, car il vit à l'encontre des lois de l'Eglise. Les deux époux ne sont que pseudo époux, en fait concubinaires. On ne pourra donc pas recevoir ce couple chez soi ou lors d'une fête de famille, au risque de banaliser un mal profond qui gangrène la société et l'Eglise. En revanche l'enfant qui vit dans cette situation fautive, et sa progéniture, doivent toujours rester les bienvenus, et le savoir. Certes, dans ce domaine,

l'émotion et les sentiments souvent s'en mêlent, mais finalement la question n'est-elle pas de savoir où se trouvent nos valeurs ? La paix momentanée de la famille est-elle à préférer au salut éternel ? Souhaiter-on la tranquillité ou le bonheur du ciel ? Il faut être prudent et demander conseil, mais il ne faut pas être faible et crédule. Une famille catholique est un trésor que notre monde cherche à détruire par tous les moyens. A nous de tout entreprendre pour la conserver et la défendre !

Je terminerai par le rappel d'une belle figure, figure plutôt de l'Avent que du Carême, mais qu'il est magnifique de contempler : le précurseur de Notre-Seigneur, saint Jean-Baptiste. Une fois son rôle accompli pour préparer la voie du Seigneur, voilà qu'il a pour mission de défendre le mariage. Il va le faire même au prix de sa vie. Belle leçon à tirer pour nous : il nous faut non seulement faciliter la venue de Notre-Seigneur dans les âmes, mais il faut aussi lutter pour que notre environnement aide à conserver la vertu, ce qui commence dans nos propres familles.

Ayons le courage et la force, sans omettre la bonté et la patience, de lutter contre les maximes d'un monde qui veut vivre sans foi ni loi, et gardons en estime et en honneur la sainteté de la famille catholique !

**ABBÉ THIBAUD FAVRE**



## PROGRAMME

- 09h00 Messe pontificale d'ordination au diaconat et au sacerdoce
- 13h00 Premières bénédictions
- 14h00 Repas
- 15h45 Concert d'orgue
- 17h00 II<sup>e</sup> Vêpres pontificales de saint Pierre et saint Paul

## RESTAURATION

Des stands seront à votre disposition pour vous proposer tout ce qu'il faut pour vous restaurer.

La caisse pour acheter les tickets repas ouvre à 8h30. La restauration générale ouvre dès la fin de la cérémonie, vers 12h30, et ferme à 17h00.

De plus, la Procure du séminaire, les Sœurs de la Fraternité et les Carmélites de Chexbres seront ravies de vous présenter leurs livres et objets religieux.



## LA FÊTE DE PÂQUES NOUS APPREND LA PAUVRETÉ

*Notre-Seigneur nous enseigne une pauvreté bien plus que matérielle. Elle se résume en trois mots : la docilité de nos intelligences ; la disponibilité de nos volontés ; le détachement des biens de ce monde.*

### L'exemple de la Passion de Notre-Seigneur

A la fin de la Semaine sainte, nous avons vécu des heures émouvantes en essayant de participer aux sentiments que Notre-Seigneur Jésus-Christ avait lui-même au cours des dernières journées de sa vie. Le Jeudi saint, nous avons ressenti les douleurs que Notre-Seigneur éprouvait par la trahison de l'un de ses Apôtres, Judas, et bientôt dans la soirée par l'abandon de ses Apôtres eux-mêmes qu'il venait pourtant de faire prêtres, prêtres pour l'éternité, et pour lesquels il avait offert le premier sacrifice au cours de la Cène.

Ses Apôtres l'abandonnent. Nouvel abandon, nouvelles douleurs pour Notre-Seigneur Jésus-Christ. Le lendemain, au cours de la journée du Vendredi saint, nous avons assisté à la mort de Notre-Seigneur et au

déchirement de son Cœur en voyant que son peuple bien-aimé – le peuple d'Israël qu'il a choisi pour naître ici-bas, qu'il a choisi pour accomplir son œuvre de Rédemption – le crucifie, le renie, le rejette. Nouveau déchirement pour Notre-Seigneur.



Et enfin, comme si Notre-Seigneur lui-même, avant de mourir, voulait pouvoir dire qu'il a tout donné à son Père, qu'il n'a rien gardé pour lui, voyant sa mère au pied de la Croix, il la remet dans les mains de saint Jean. Notre-Seigneur peut vraiment dire qu'il a tout donné, que tout est consommé. Il n'a plus rien, rien ici-bas, mais tout au Ciel. Au moment même où les forces de l'enfer ont réussi à le flageller, ont réussi à réduire son Corps semblable à celui d'un lépreux, ont réussi à le faire mourir, c'est le moment de la victoire de Notre-Seigneur.

De même que, lorsque le Pharaon croyait pouvoir ramener les Juifs en Egypte pour les réduire à nouveau en esclavage, Dieu engloutit dans les flots de la Mer rouge les armées du Pharaon dont il se glorifiait, ainsi les gardes qui étaient auprès du tombeau de Notre-Seigneur ont été terrassés. Notre-Seigneur, malgré les armes dont se glorifiaient les princes de ce monde, a triomphé et il est maintenant comme il est toujours, ce que dans la nuit [de Pâques] nous disions de Notre-Seigneur :

« *Christus heri, et hodie et in sæcula,  
le Christ hier, aujourd'hui et dans  
tous les siècles.*

*Principium et finis,  
il est le commencement et la fin.*

*Alpha et Omega,  
il est l'alpha et l'oméga, à lui sont  
tous les temps.*

*Ipsius sunt tempora et sæcula,  
le temps et l'éternité lui appar-  
tiennent.*

*Ipsi gloria et imperium per universa  
æternitatis sæcula.*

*A lui sont la gloire et le commande-  
ment, maintenant et dans tous les  
siècles »<sup>1</sup>.*

Voilà ce qu'est Notre-Seigneur. Ainsi Notre-Seigneur a fait lui aussi son *transitus*, sa Pâque, son passage de ce monde d'ici-bas – dans lequel les puissances des ténèbres ont essayé de l'écraser, de l'empêcher d'accomplir

(1) Bénédiction du cierge pascal.

son œuvre – à l'éternité. A travers toutes ces difficultés, Notre-Seigneur est monté au Ciel, glorieux, triomphant, comme les Hébreux ont triomphé du Pharaon, faible image de la Pâque de Notre-Seigneur, de ce passage à l'éternité, de ce passage à son Père.

### **Notre-Seigneur Jésus-Christ est notre Sauveur et notre Roi**

C'est là un exemple pour nous : si nous voulons participer à la gloire de Notre-Seigneur, si nous voulons participer à sa Résurrection, à sa Rédemption, nous devons le suivre. Il l'a dit : « *Je vous ai donné l'exemple, afin que, comme je l'ai fait, vous le fassiez, vous aussi. Exemplum dedi vobis, ut quemadmodum ego feci, ita et vos faciatis.* »<sup>2</sup> Il nous a dit : « *Suivez-moi, suivez mon exemple, suivez-moi en portant votre croix et alors, vous participerez aussi à ma gloire* ». Voilà ce que Notre-Seigneur nous dit aujourd'hui à chacun d'entre nous. (...) Tous les fidèles, tous ceux qui sont chrétiens, qui s'honorent de ce nom de chrétien, qui sont donc les disciples de Notre-Seigneur Jésus-Christ doivent le suivre.

Il me semble que l'on peut concrétiser d'une manière plus effective, d'une manière plus évidente, cette imitation de Notre-Seigneur Jésus-Christ dans la première des béatitudes. De même que Notre-Seigneur (2) Jn 13, 15.



est né pauvre, il a voulu mourir pauvre. On lui a tout enlevé, jusqu'à déchirer son propre Corps, jusqu'à faire couler tout son Sang. On lui a tout enlevé. Il est mort pauvre, comme il est né pauvre. « *Beati pauperes spiritu, quoniam ipsorum est regnum cœlorum. Bienheureux les pauvres en esprit, parce que le Royaume des cieux leur appartiendra.* »<sup>3</sup> Voilà ce que Notre-Seigneur nous enseigne.

Mais qu'est-ce que cette pauvreté ? Peut-être, trop facilement, nous la comprenons comme une pauvreté matérielle. C'est bien plus que cela ! C'est beaucoup plus beau que cela ; cette pauvreté dont nous parle Notre-Seigneur se résume en trois mots : la docilité, la disponibilité et le détachement. Dans notre esprit et dans notre intelligence, être pauvre c'est nous remplir de la Vérité qu'est Notre-Seigneur Jésus-Christ. Désormais, nous n'avons plus rien d'autre ici-bas que Notre-Seigneur Jésus-Christ. Nous n'avons plus d'autre Dieu, nous n'avons plus d'autre voie, nous n'avons plus d'autre vérité, plus d'autre secours, plus d'autre soutien, d'autre salut que Notre-Seigneur Jésus-Christ. Il est donc tout pour nous, tout pour nos intelligences, alors, il faut vider nos intelligences de nous-mêmes. Dans la mesure où nous sommes attachés à nos propres idées,

(3) Mt 5, 3.

nous ne sommes pas avec Notre-Seigneur Jésus-Christ et nous n'avons pas Notre-Seigneur Jésus-Christ en nous. Il faut ouvrir nos âmes, nos esprits à Notre-Seigneur Jésus-Christ, à la Vérité, à cette Vérité qui consiste en ce que Notre-Seigneur Jésus-Christ est notre Roi, Notre-Seigneur Jésus-Christ est Dieu, Notre-Seigneur Jésus-Christ est, lui, la seule source de notre salut.

### **Aujourd'hui on veut diminuer la divinité de N.-S. Jésus-Christ**

Voilà pourquoi, angoissés et anxieux, nous faisons tant de réserves à tout ce qui se dit, à tout ce qui se fait aujourd'hui parce qu'on voudrait nous arracher la divinité de Notre-Seigneur Jésus-Christ, on voudrait nous la diminuer, on voudrait diminuer le règne de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

J'ai entendu dernièrement de la bouche d'un prélat très élevé que le règne social de Notre-Seigneur Jésus-Christ n'était plus possible, qu'il ne fallait plus y penser. Est-ce possible ? Pour nous, nous croyons au règne social de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Il est Roi. Il doit être Roi, quand bien même tous les Etats seraient laïcisés, quand bien même toutes les sociétés seraient maçonniques, quand bien même toutes les sociétés se lèveraient contre Notre-Seigneur Jésus-Christ.

D'ailleurs nos prières au cours de la Semaine sainte le disaient : « *Asti-*

*terunt reges terra, et principes con-  
nerunt in unum, adversus Dominum,  
et adversus Christum ejus. Les rois et  
les puissances de ce monde se sont levés  
contre Notre-Seigneur Jésus-Christ.* »<sup>4</sup>

Serons-nous d'accord avec cela ? Non ! Nous croyons au Royaume de Notre-Seigneur Jésus-Christ, nous le voulons pour nous personnellement, nous le voulons pour nos familles, nous le voulons pour nos cités. Notre-Seigneur a le droit de régner sur nous. Il régnera dans l'éternité, mais il doit régner ici-bas aussi. Ne prononçons-nous pas tous les jours : « *Adveniat regnum tuum, que votre règne arrive* » ? Ne prononçons-nous pas tous les jours : « *Que votre volonté, ô Notre-Seigneur Jésus-Christ, soit faite ici-bas comme au Ciel* » ? (...) Voilà quel est notre programme, le programme que Notre-Seigneur Jésus-Christ nous a donné. Voilà quelle est notre vérité et nous ne voulons pas qu'on nous l'enlève, nous ne voulons pas qu'on nous la diminue. Nous y tenons jusqu'au plus profond de notre âme. Nous sommes prêts à donner notre sang pour le règne de Notre-Seigneur Jésus-Christ, comme l'ont fait tous les martyrs, tous les saints.

Docilité à Notre-Seigneur Jésus-Christ. Disponibilité de notre volonté à celle de Notre-Seigneur Jésus-Christ. « *Que voulez-vous que je fasse ?* », comme disait saint Paul,

(4) Ps 2, 2.

terrassé par la puissance de Notre-Seigneur<sup>5</sup>. « *Que voulez-vous que je fasse, ô Seigneur ? Que votre volonté soit faite. Fiat voluntas tua* ». Voilà ce que nous devons toujours avoir dans nos cœurs et dans nos volontés. Que la volonté de Dieu, la volonté de Notre-Seigneur Jésus-Christ soit faite. Etre disponibles, par conséquent ne rien opposer à la volonté de Notre-Seigneur Jésus-Christ et ne jamais s'opposer à sa sainte volonté. C'est la perfection. (...)

Enfin, dans les choses matérielles : détachement, suivant les conditions dans lesquelles nous vivons. User des biens de ce monde, suivant notre condition. (...) Voilà ce que nous apprend la fête de Pâques, mes bien chers frères : la pauvreté. Telle est la pauvreté. Pauvreté de nos intelligences qui se traduit par la docilité ; pauvreté dans la volonté qui se traduit par la disponibilité ; pauvreté dans le détachement des biens de ce monde. « *Quæ sursum sunt quarite, quæ sursum sunt sapite, non quæ super terram. Cherchez les choses d'en haut, ne cherchez pas les choses de la terre.* »<sup>6</sup> Voilà ce que nous chantons aujourd'hui même, à l'occasion du triomphe de Notre-Seigneur Jésus-Christ sur tous les éléments de ce monde.

**MGR MARCEL LEFEBVRE**

*(Pâques – Ecône, 18 /04/1976)*

(5) Actes 9, 6.

(6) Col 3, 1-2.



## LES CHRÉTIENS EN FIN DE VIE, UNE MENACE POUR LES INSTITUTIONS ?

***Les dirigeants d'un lobby pro-euthanasie et une demi-douzaine de grands maîtres des principales obédiences maçonniques accusent les chrétiens d'empêcher le débat sur la fin de vie et de menacer les institutions de la République au nom de leur foi.***

Ma mère ne s'en est pas remise. J'ai eu beau mettre les formes pour l'en informer, découvrir sur le tard que son propre fils « menace les institutions » est une désillusion autant qu'une surprise, tant il lui semblait jusqu'alors que la République tenait ferme sur ses fondations. C'est pourtant ce qui ressort d'une tribune publiée le 7 décembre 2022 dans *L'Express* et signée à la fois par Elisabeth Badinter, Raphaël Enthoven, les dirigeants du lobby pro-euthanasie ADMD<sup>1</sup> et une demi-douzaine de grands maîtres des principales obédiences maçonniques. A l'ouverture de ce « débat apaisé », les signataires célèbrent à six reprises le « combat »

(1) L'ADMD – Association pour le droit de mourir dans la dignité – est une association française prônant « le droit pour chacun d'avoir une fin de vie conforme à ses conceptions personnelles de dignité et de liberté ».

qu'ils mènent, désignent un ennemi, dénoncent ce qu'il représente. « *Qu'ils expriment la position de leur Eglise dans notre démocratie pluraliste est leur droit le plus légitime, mais qu'ils se prévalent de leurs croyances pour tenter d'empêcher ce débat, d'interdire l'échange à coups d'anathèmes et de menacer nos institutions au nom de leur foi, est inacceptable* ». L'accusation pourrait n'être que grotesque et ne mériter que l'ironie. Qui peut soutenir de bonne foi que les croyants aient tenté d'empêcher le débat auquel ils participent, agité des anathèmes ? Qui peut imaginer que les placides interventions dans la presse des représentants des cultes aient fait trembler la République ? Qui peut croire que l'Eglise ici dénoncée, dans le triste état qui est le sien, puisse attenter aux institutions si, par extraordinaire, elle en nourrissait jamais l'intention ? Mais cette accusation est un lourd

avertissement. Il n'est pas anodin de désigner des citoyens français comme représentant une menace pour les institutions. Car on réserve ordinairement ce qualificatif aux séditeux.

Ce texte d'une rare agressivité est loin de pouvoir se prévaloir des principes républicains et se parer de la laïcité revendiquée. Son objectif est transparent : il s'agit de discréditer par avance les oppositions en rejetant des citoyens hors du corps social. Comment ceux-ci peuvent-ils seulement débattre si, lors même qu'ils s'efforcent de participer au débat public selon ses usages laïcs, ils en sont congédiés parce qu'ils nourrissent, aussi, des convictions religieuses ? La réalité, dont je peux témoigner, est celle d'une mise en cause permanente à raison de ces convictions. Ce que ces signataires prennent pour de la laïcité n'est en vérité que discrimination à raison des convictions religieuses. On fait guère moins républicain.

Quiconque lira cette tribune pourra encore faire cet autre constat : la personne en fin de vie y fait office de figurante. Pire, elle est l'otage d'un conflit centenaire, celui des tenants d'une laïcité agressive contre ceux des citoyens qui ont le malheur de « croire au Ciel ». Leur agonie n'y est que l'extension du domaine de la lutte pour l'éradication complète de l'influence, pourtant si résiduelle,



*De Raphael Enthoven à Elisabeth Badinter, en passant par Caroline Fourest ou Pierre Juston, 52 personnalités se sont engagées pour un "droit à mourir dans la dignité"*

de l'Église catholique en France. Les signataires s'évertuent à raviver les braises froides d'un affrontement bien étranger aux enjeux concrets pour les malades.

Car non, légaliser l'euthanasie ne sera pas une loi de liberté. La liberté, ça s'institue. N'en déplaise aux libertaires, c'est bien souvent l'interdit qui la garantit. Dans le cours ordinaire de la vie, c'est lui qui protège la liberté du salarié, lui qui sauvegarde celle du consommateur. En fin de vie, c'est l'interdit qui a restauré la liberté de ce patient atteint de SLA<sup>2</sup> que son médecin de soins palliatifs a logiquement refusé d'euthanasier, tout en puisant dans son engagement les ressources de créativité médicale nécessaires pour lui offrir dix-huit mois d'une fin de vie apaisée.

(2) La SLA ou sclérose latérale amyotrophique, également appelée maladie de Charcot, est une maladie neurodégénérative des motoneurons de l'adulte.

A l'inverse, au Canada, Jennyfer Hatch est morte euthanasiée le 23 octobre 2022. Personne ne pourra dire que ce n'était pas son choix, mais qui peut prétendre que c'était sa liberté ? En juin 2022, elle témoignait avoir cherché en vain pendant dix ans à bénéficier de soins appropriés, pour finir par s'interroger ainsi : « *Si je ne peux pas accéder aux soins de santé, puis-je accéder aux soins de la mort ?* » Après tant d'années d'inaction, le système de santé y a fait droit, en quelques semaines. Toujours au Canada, Les Landry, 65 ans, a vu ces jours-ci sa demande d'euthanasie approuvée alors qu'elle est principalement motivée par sa peur de se retrouver sans abri depuis qu'une maigre pension de retraite a remplacé sa pension d'invalidité. En Belgique, un médecin me témoignait de la mort d'une femme de 90 ans, ayant perdu la vue, terrifiée à l'idée d'aller en maison de repos.

De notre côté, avons-nous déjà oublié le scandale Orpea<sup>3</sup> ? Demain,

---

(3) La publication du livre choc *Les Fossoyeurs, Révélations sur le système qui maltraite nos aînés*, de Victor Castanet (Fayard, 26/01/2022), qui dénonce de graves défaillances dans les établissements privés du groupe Orpea, a remis en lumière la problématique de la maltraitance dans les maisons de retraite.

sans conteste, des personnes demanderont à mourir pour ne pas vivre la vie qu'on leur réserve encore. Ce sera leur choix. Mais qui peut se lever et soutenir que ce sera une liberté, que cette loi sera une loi d'égalité ? De fraternité ?

Les contempteurs des chrétiens dans ce débat ont raison sur un point : ces derniers sont nombreux à être engagés. Dans les unités de soins palliatifs que j'ai visitées, j'ai rencontré parmi les soignants et les bénévoles en soins palliatifs bien des agnostiques, des athées et jusqu'à des bouffeurs de curés, souvent tout aussi opposés à l'euthanasie. C'est heureux, car c'est avec toute la diversité de la société française que l'on répond le mieux aux attentes des personnes en fin de vie. Mais c'est aussi un fait : les chrétiens y sont en nombre.

Depuis Cicely Saunders à Londres en passant par le Père Patrick Verspieren en France et jusqu'à aujourd'hui, ces pionniers se sont révoltés autant contre la souffrance, l'abandon que contre l'acharnement thérapeutique appliqué aux personnes en fin de vie. Pour une fois, sera-t-on tenté de dire, les chrétiens sont là où ils sont appelés à être, au plus près de la personne souffrante – comme on en trouve auprès du prisonnier, du sans-abri ou de l'étranger.



Alors, menace pour les institutions ? Je crois plutôt qu'ils sont ici des témoins de ces actes humbles mais multiples qui font tenir la société, témoins de la fraternité – chrétienne et républicaine. Une fraternité vraie, qui s'exerce sans administrer la mort à celui qui la reçoit. Ceux qui témoignent de la chaleur inattendue des soins palliatifs, du réconfort qu'ils ont pu y trouver dans les moments de plus grande angoisse, de l'apaisement de leur proche décédé, de l'attention reçue jusque dans les plus petits détails les ont croisés sans le savoir, car

ils agissent dans le respect d'une laïcité cette fois bien comprise. Ils sont présents là où personne ne veut aller, dans ces lieux que nos concitoyens, pris dans le cours bouillonnant de leur vie bien-portante, ne veulent même pas connaître. Il est singulier alors qu'au lieu de recevoir une écoute ajustée à leur contribution, ils soient aujourd'hui discrédités, en raison de ce qu'ils croient, prétendument au nom de la République.

ERWAN LE MORHEDEC  
(*Figaro Vox* – 13/12/2022)



## DOCUMENT

# LES FACTEURS DÉTERMINANTS D'EUTHANASIES RÉALISÉES AU CANADA

***Si le système canadien est différent du nôtre, cet article vient clarifier une chose : oui, une demande d'euthanasie peut être motivée par la pauvreté ou le handicap. Y voir encore une loi de liberté et d'égalité procède d'un aveuglement volontaire.***

Une euthanasie principalement motivée par des facteurs économiques et sociaux peut-elle être accordée ? Ceci a été promptement et instinctivement écarté par de bonnes âmes dans notre presse et pourtant, c'est clairement reconnu par les euthanasieurs. Tous ces documents sont

accessibles dans un article qu'il faut aller lire : *No Other Options*, par Alexander Raikin, au *New Atlantis*<sup>1</sup>.

L'auteur a eu accès à des webinaires et formations au sein du principal organisme réunissant des praticiens de

(1) <https://www.thenewatlantis.com/publications/no-other-options>

l'euthanasie au Canada<sup>2</sup>. Ils viennent apporter la démonstration que oui, la pauvreté et le handicap ont été les facteurs déterminants d'euthanasies réalisées au Canada.

Dans l'une des vidéos, un participant à un séminaire s'inquiète de la possibilité de concilier les impératifs moraux : en somme, être pro-euthanasie, en pratiquer et constater que beaucoup sont motivées par la pauvreté. La réponse de l'orateur est remarquable : ainsi dit-il, lorsque l'euthanasie a été décriminalisée, il y a vu un « extraordinaire levier » pour obtenir un meilleur système social, dès lors que seraient rassemblées les histoires de personnes demandant l'euthanasie à cause de la faiblesse du système social.

On pourrait faire une pause et s'interroger sur le sens moral de « *Kevin Reel, a senior ethicist at Sunnybrook Hospital and former president of the Canadian Bioethics Society* »<sup>3</sup> qui voit dans l'euthanasie de personnes poussées au désespoir un levier politique. Une autre formatrice évoque le cas de Mary, 55 ans. « *Elle est très claire*



sur le fait qu'elle veut vivre ». Mais elle a atteint ses plafonds bancaires et elle ne pourra pas financer les traitements nécessaires si la souffrance s'aggrave. En gras dans la présentation, on peut lire ceci : « *Mary identifies poverty as the driver of her MAid request – food insufficiency and inability to access appropriate treatments* »<sup>4</sup> (dans le texte, « the » est mis en italique). La formatrice explique que son travail auprès de Mary a consisté à valider le fait qu'on ne lui offrait pas de meilleure option. Pas de meilleure option que la mort.

Viennent ensuite les exemples de Nancy, 68 ans, Greg, 57 ans, Lucy, 38 ans, tous documentés par la personne qui a procédé à leur euthanasie. Toutes ces personnes ont bel et bien été euthanasiées alors que les motifs sociaux et économiques, coexistant avec une affection, étaient prédominants dans leur demande d'euthanasie. Dans le cas de Nancy, l'incertitude sur son hébergement est clairement identifiée comme déterminant sa demande. Cette présentation se termine par les mots : « *Our silence*

(2) Depuis le 17 mars 2021, la loi n'exige plus que la mort naturelle soit raisonnablement prévisible pour avoir accès à l'aide médicale à mourir (AMM).

(3) Ethicien principal à l'hôpital Sunnybrook et ancien président de la Société canadienne de bioéthique.

(4) Mary identifie la pauvreté comme le moteur de sa demande de MAid (*medical assistance in dying – assistance médicale à mourir*) – insuffisance alimentaire et impossibilité d'accéder aux traitements appropriés (dans le texte, « le » est mis en italique).

*is our complicity* »<sup>5</sup>, en ce sens qu'il faudrait modifier le système social... pas remettre en cause l'euthanasie. L'idée qu'il y ait guère de chances que le pays soit plus ébranlé par le sort de personnes qui ont disparu que par le fait de voir concrètement des personnes en difficulté et mal prises en charge ou pas prises en charge ne semble pas les effleurer. A moins qu'il ne s'agisse que d'une façon de s'autoriser moralement à poursuivre.

Cette conclusion fait écho à une autre phrase, glaçante, de Kevin Reel, pour apaiser les cas de conscience des euthanasieurs : « *you simply cannot fix the system* »<sup>6</sup>. Sans le vouloir, peut-être, ils rendent le meilleur service possible au dit système : réduire au silence, éternel, ceux qui dérangent le système. Pour reprendre des catégories actuelles, c'est l'invisibilisation ultime. Par quel détour tortueux en arrive-t-on à ce que ce soit des gens de gauche qui soutiennent le plus l'euthanasie, renoncent à réformer le système (ne parlons même pas de le révolutionner) et lui offrent les moyens d'oublier les gêneurs ?

Ce titre, *No Other Options*<sup>7</sup>, me renvoie à un échange avec le Dr Corinne Van Oost au cours duquel, alors que je l'interrogeais sur sa pratique

(5) Notre silence est notre complicité.

(6) Vous ne pouvez tout simplement pas réparer le système.

(7) Pas d'autres options.

d'euthanasie envers des personnes âgées atteintes de DMLA<sup>8</sup>, elle me répondait en prenant l'exemple d'une patiente : « *ce qu'on a comme solution, c'est quoi, c'est de la mettre en maison de repos ?* » Belges, Canadiens et Français, sommes-nous arrivés jusqu'ici pour n'avoir d'autre option, d'autre solution, que d'administrer la mort aux gens ?

L'article d'Alexander Raikin étaye bien d'autres points. Il faut le lire. Mais vous y trouverez la démonstration de l'absence de contrôle effectif, de l'interprétation sans cesse plus large des critères – tels que la référence à une situation « grave et irréversible ».

Si le système canadien est différent du nôtre, cet article vient clarifier une chose : oui, une demande d'euthanasie peut être motivée par la pauvreté ou le handicap. Y voir encore une loi de liberté et d'égalité procède d'un aveuglement volontaire. Il faut avoir conscience que l'on peut faire le choix rationnel de demander la mort parce que les bonnes conditions de vie ne sont pas réunies. Est-ce vraiment une liberté d'avoir ce choix ?

**ERWAN LE MORHEDEC**

([www.koztousjours.fr](http://www.koztousjours.fr) – 20/12/2022)

(8) La DMLA, dégénérescence maculaire liée à l'âge, est une maladie qui altère progressivement la macula qui se trouve au centre de la rétine. Elle cause la dégradation ou la perte de la vision.



# DON D'ORGANES APRÈS EUTHANASIE ? DU CONCEPT À LA PRATIQUE



*Le don d'organes est pratiqué après une euthanasie dans plusieurs pays. Pour ce faire, on invoque les « valeurs » d'autonomie et bienfaisance.*

Le concept fait scandale, puis la pratique se répand comme un bienfait pour l'humanité. Ainsi se multiplient les transgressions bioéthiques qui choquent de moins en moins.

Partant d'une étude scientifique isolée parue en novembre 2022, le concept de mères porteuses en état de mort cérébrale a suscité la polémique. Bien que moins récent, un autre « concept » pourrait en faire autant. Dans un article publié dans la revue *Bioethics*, une chercheuse danoise, Didde B. Andersen, proposait en 2021 le « don d'organe vital de son vivant ». Comprenez : après euthanasie. Depuis, la formule paraît courante.

## **Euthanasié par prélèvement d'organe ?**

Le don d'organes est déjà pratiqué après une euthanasie dans plusieurs pays. Au Québec en 2022, d'après *Transplant Québec*, 15 % des donneurs ont été euthanasiés au préalable. La bioéthicienne danoise

invoque les mêmes « valeurs », autonomie et bienfaisance, pour les pousser à l'extrême. Elle appelle ainsi à une « réglementation plus ambitieuse », à savoir « permettre aux gens de devenir des donneurs d'organes vitaux de leur vivant même s'ils ne sont pas sur le point de mourir ». Car n'accepter que les personnes en phase terminale comme donneurs éligibles au don d'organe vital de leur vivant « serait d'un paternalisme contestable », estime Didde Andersen.

« Qu'en est-il des personnes dont la santé décline pendant quelques années ? Au lieu d'être malheureux, elles pourraient aider quelqu'un à vivre une vie saine. Qu'en est-il des personnes qui ont accompli une « vie complète » ? Elles pourraient se retirer tout en aidant quelqu'un. » « Bien sûr, il faudrait que ces décisions irréversibles soient entièrement autonomes », tente-t-elle de rassurer, mentionnant la nécessité de « procédures » contre les « pressions » potentielles.

## Les convictions à l'épreuve du temps

Après le récit d'une, de deux, ou peut-être davantage d'histoires dramatiques où la vie d'une jeune mère de famille sera mise en balance avec celle d'une femme « fatiguée de vivre » et déjà arrière-grand-mère, nous laisserons-nous convaincre ?

Déjà, en 2021, des experts de l'ONU s'inquiétaient de prélèvements d'organes pratiqués sur des prisonniers chinois. En ce début d'année, ce sont des députés du Massachusetts qui ont introduit une proposition de loi visant à réduire

la peine des prisonniers qui feraient don de leurs organes. Alors que le chercheur chinois He Jiankui suscitait l'indignation internationale en faisant naître en 2018 deux jumelles éditées génétiquement, une enquête publiée le 9 février par la revue *Science* indique qu'un tiers des parents seraient prêts à faire éditer génétiquement leurs embryons pour augmenter les chances de leur enfant d'intégrer une université. De la dystopie à la réalité, le fossé n'est pas toujours aussi large que l'on croit.

CHRISTINE PELLEN  
(*Génétique – 01/03/2023*)



## SOCIÉTÉ

# UN VERNISSAGE CHEZ LES FRANCS-MAÇONS

*Sujet vaste, complexe et pluriel, la franc-maçonnerie reste encore l'objet de nombreux débats. Bien que présente en Suisse et dans le canton de Vaud depuis la première moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, son histoire n'a que rarement été étudiée en dehors des cercles maçonniques.*

C'est un euphémisme de dire que la franc-maçonnerie intrigue. Organisation ancienne, elle entretient une image sectaire et occulte. Lorsque l'on réfléchit à son influence idéologique, on pense immanquablement

à la triste Révolution, au régime démocratique et à sa devise « Liberté ! Egalité ! Fraternité ! » – sans oublier, chez nous, l'ombre du parti radical.

Le vernissage du tome 130 de la Revue historique vaudoise (RHV)

s'est tenu le 3 décembre 2022 dans les locaux de la loge Espérance et Cordialité, discrètement installée non loin du siège de l'Église évangélique réformée du Canton de Vaud. Paru sous la direction de Mme Sylviane Klein, présidente sortante de la Société vaudoise d'histoire et d'archéologie, ce volume est principalement consacré à l'histoire en clair-obscur de la franc-maçonnerie vaudoise.

Après un accueil amical dans les locaux de la loge lausannoise, Mme Klein a commencé par présenter le contenu de la RHV 2022. Devant une centaine de personnes – profanes et initiés mêlés –, le vernissage s'est poursuivi par une conférence de M. Olivier Meuwly évoquant la figure du radical Paul Maillefer<sup>1</sup>, personnage au parcours caractéristique. Ce dernier a en effet été à la fois cofondateur, en 1893, de la RHV, syndic de Lausanne, quasi-conseiller fédéral, et bien entendu franc-maçon. Après un moment de discussion avec le public, la rencontre s'est achevée par une agape et des visites commentées des deux temples, répartis sur deux étages.

On doit au rédacteur en chef David Auberson un volume inté-

(1) Voir l'entrée de Patrick de Leonardi : « Maillefer, Paul », in : *Dictionnaire historique de la Suisse (DHS)*. En ligne : <https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/004336/2009-12-03/>



ressant, contenant une douzaine de contributions centrées sur la franc-maçonnerie, ainsi qu'un article hors dossier, une rubrique nécrologique et les habituels comptes rendus d'une vingtaine d'ouvrages historiques parus entre 2020 et 2022.

Concernant les sujets traités, le dossier thématique commence par une présentation générale de la maçonnerie vaudoise, insérée dans le contexte helvétique et européen des trois derniers siècles. Quelques coups de projecteur sont également faits sur des organisations particulières, comme l'ancienne loge Espérance et Cordialité qui accueillait le vernissage. Sont aussi discutés sans fard les problèmes historiographiques posés par l'étude d'une société secrète ou

prétendument discrète, notamment la question de l'accès aux archives des loges, généralement en mains privées.

Les liens, importants et sensibles, entre maçonnerie et politique sont également abordés, avec un article panoramique d'Olivier Meuwly, pendant de sa présentation sur Paul Maillefer, ou encore des articles spécifiques évoquant entre autres l'initiative antimaçonnique du colonel Arthur Fonjallaz de 1937<sup>2</sup> ou la place, proportionnellement réduite, des femmes dans les loges, parfois féminines ou mixtes. Enfin, l'ouvrage, bien illustré, n'oublie pas de traiter de l'architecture et de la symbolique troublante des temples maçonniques.

Signalons que l'article hors dossier, consacré à la secte des Ames intérieures, s'insère cependant parfaitement dans le volume. En effet, la contribution fouillée sur laquelle M. Adrien Bastian a planché abordé un autre aspect de l'ésotérisme vaudois des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles, complémentaire à celui de la maçonnerie, mais davantage confidentiel. Geste de transparence indispensable, on trouve en fin d'ouvrage, aux côtés de l'index, une liste des auteurs qui indique explicitement lesquels sont initiés.

Rappelons tout de même que la doctrine maçonnique pose en

(2) Voir l'article d'Alphonse Morel dans *La Nation* n° 83 de novembre 1937.

soi problème. Alphonse Morel démontre<sup>3</sup> qu'en plus de ses vices secondaires – « le fameux secret et la courte échelle », soit l'absence de transparence et le copinage – le danger principal posé par la maçonnerie reste l'esprit général de sa doctrine : « Libéralisme religieux et politique, tolérance envers les ennemis de la patrie pourvus des mêmes droits que ses défenseurs, décadence de l'intelligence qui ne croit plus aux vérités, affaiblissement du caractère qui n'est plus nourri par les sentiments qu'engendrent les fortes convictions, tout cet amollissement de la société, des doctrines et des personnes est l'œuvre de l'esprit maçonnique. Car tout spiritualisme n'est pas divin. » Ce relativisme antichrétien et ésotérique est toujours contestable.

Cette précision faite, nous recommandons cependant l'acquisition de cette captivante étude à toutes les personnes intéressées par l'histoire religieuse et politique de notre pays<sup>4</sup> et pouvons affirmer qu'il contribuera bien à faire passer – comme le souhaite son titre – la maçonnerie vaudoise « de l'ombre à la lumière ».

**LIONEL HORT**

(*La Nation* n° 2218 – 13/01/2023)

(3) Voir encore *La Nation* n° 83, p. 2.

(4) L'ouvrage et sa table des matières peuvent être consultés et commandés à cette adresse : <https://svha-vd.ch/rhv-2022/>



## JOURNAL DE ROUTE DU SUPÉRIEUR DU DISTRICT

**21 novembre 2022**



Les confrères de Suisse romande se retrouvent en notre église de Montreux en ce lundi matin et, selon une tradition immémoriale propre à la chapelle du bord du lac, cela signifie que le menu du jour consistera en une excellente fondue.

Que les fidèles se rasurent... le menu était aussi et surtout intellectuel, il s'agissait avant tout d'une réunion d'étude. Avec la précision et le talent qu'on lui connaît, l'abbé Jean-Michel Gleize nous a instruits sur la question des guérisseurs.



C'est un domaine délicat où il n'est pas simple de distinguer une action naturelle d'une action angélique, et dans ce second cas de savoir s'il s'agit d'un ange du ciel ou d'un démon. Il faut de solides principes et beaucoup de prudence pour y voir clair, mais c'est plus simple à dire qu'à faire !

**22 novembre 2022**

Notre école Fleurs de mai continue de grandir et c'est le moment de faire le bilan de l'année écoulée à l'occasion de l'assemblée générale. Avoir autant de personnes impliquées pour la gestion d'une école est un cas plutôt unique dans le district de Suisse : certes il faut assurer l'unité de la collaboration de tous, mais une telle multiplicité mise au service du bien commun permet d'avoir une bonne vue d'ensemble sur toute la tâche à accomplir pour le fonctionnement de l'école.

Quelques réformes avaient été mises en place l'an passé pour assurer l'avenir de l'école et faire face



au nombre croissant d'élèves. Ces réformes ont fait du bien, même si rien n'est jamais parfait, et c'est rassurant de voir que les personnes concernées et les parents, en premier lieu, ont compris la nécessité de ces mesures et ont pu constater qu'elles portaient déjà des fruits.

### **28 novembre 2022**

C'est au tour des prêtres de Suisse alémanique de se retrouver en session d'étude à notre école de Wangs. Au menu des discussions, la question des vocations. Certes, ce sujet nous a toujours préoccupés, mais peut-être tout particulièrement en ces derniers temps où les vocations se sont faites plus rares. L'abbé François Berthod, de retour au pays depuis peu, après sa bonne expérience de professeur

en notre séminaire de Zaitzkofen, nous fait la joie de nous donner deux conférences sur le sujet.

Appuyé sur l'enseignement de saint Thomas d'Aquin, l'orateur nous a redit que l'appel de Dieu est bien une grâce, mais que c'est aussi très concrètement l'aboutissement d'un jugement de prudence du candidat et de l'évêque qui l'appelle. On commet parfois l'erreur de penser que seule l'attrance au service de Dieu suffit ou est nécessaire, alors qu'elle n'en est qu'un élément. Elle est importante, mais c'est l'appel de l'évêque qui est déterminant.

### **1<sup>er</sup> décembre 2022**

Nous prenons possession en ce jour du bâtiment que nous avons pu acquérir à Lavey, tout près de Saint-Maurice et qui aura pour fonction d'abriter le noviciat des sœurs oblates et le prieuré Saint-Antoine. Nous ne sommes cependant pas encore prêts pour pourvoir y habiter car, dans un premier temps, il nous faut effectuer quelques transformations nécessaires, même si l'ensemble est



dans un excellent état. C'est le point d'arrivée des démarches entreprises en vue de l'acquisition et un point de départ pour une nouvelle étape de petites transformations. Chacune de ces étapes n'aurait pas été possible sans les conseils, l'aide généreuse et compétente d'un petit nombre de personnes dévouées, efficaces et discrètes : qu'elles soient ici vivement remerciées !

**7 décembre 2022**



Accompagné de l'abbé David Köchli, je prends ce matin la route d'Oberriet pour voir les progrès des travaux dans l'église. Nous pouvons admirer l'avancement des peintures de la voûte du chœur : le tout prend forme peu à peu et c'est vraiment très beau ! Les futurs autels sont commandés et pas un détail n'échappe au maître de l'ouvrage Christof Haefliger.

Nous pouvons déjà nous projeter sur l'aboutissement de ce chantier unique en Suisse et envisager la consé-

cration de l'église. Nous avons arrêté la date du samedi 18 novembre 2023 et nous espérons vous voir nombreux pour la cérémonie qui consacrerait solennellement cet ouvrage à l'usage exclusif de Dieu ! Si les dépenses sont assez considérables et les efforts bien conséquents, n'oublions pas ce qu'aimait à dire le saint curé d'Ars : rien n'est assez beau pour le Bon Dieu !

**12 décembre 2022**

Depuis quelques semaines, divers objets liturgiques et ornements affluent à la maison du district. Ce lundi matin, tout est chargé dans le bus et prêt à rejoindre notre nouvelle chapelle à Canobbio au Tessin. Une fois arrivés sur place, nous pouvons emménager la petite salle qui est mise à notre disposition. En quelques heures, elle devient une jolie petite chapelle tout à fait digne des offices religieux à venir.

Il est certain que d'Oberriet et sa belle église à ce petit oratoire le changement est saisissant... Mais



c'est ainsi que les choses débutent, pas à pas, lentement mais sûrement. Chaque messe, chaque sacrement conféré justifie toute la peine et les efforts consentis pour y arriver.

### **15 décembre 2022**

Mon programme me conduit à Essertes pour faire le point avec les mères dominicaines et l'abbé François Berthod sur la situation actuelle de l'école et étudier les perspectives pour l'année prochaine. Il faut reconnaître le savoir-faire et le dévouement des sœurs qui ont su poursuivre l'excellent travail accompli jusque-là et ce, à la satisfaction générale. L'installation définitive se fait toujours désirer, mais nous y voyons désormais un peu plus clair et nous espérons voir enfin notre patience récompensée !

Le soir, je réponds à l'invitation du cercle des mamans de la chapelle de Sion. Au-delà de l'aspect de formation et d'étude, toujours intéressant mais qui peut varier selon les personnes, il y a surtout l'encouragement qu'apportent ces réunions pour le quotidien. Nous sommes des êtres sociaux et nous avons besoin de partager avec nos semblables nos soucis et notre quotidien. C'est exactement le rôle excellent et déterminant de ces groupes paroissiaux !

### **17 décembre 2022**

Les employés de la Brocante La Vie sont présents au grand complet



pour le traditionnel repas de Noël et c'est toujours une grande joie de le partager avec eux. C'est impressionnant de voir ces bonnes volontés se dévouer à cette belle œuvre, et pour certaines d'entre elles à plus de 80 ans. La publicité est donc lancée : aider à la brocante permet de rester jeune !

Notre œuvre continue gentiment son chemin. Dans un contexte économique morose et souvent bien délicat pour plusieurs familles, l'aide que la brocante peut fournir aux plus nécessiteuses d'entre elles est toujours bienvenue.

### **25 décembre 2022**

La nuit de Noël me conduit en notre chapelle de Bâle. Les restrictions des années précédentes nous ont peut-être fait perdre un peu l'admiration pour ces si belles coutumes de la liturgie, en particulier celles de la nuit de Noël. Les trois messes de la Nativité expriment de façon si sublime le mystère insondable du Dieu fait homme !





## 1<sup>er</sup> janvier 2023

Au prieuré de Rickenbach, après quelques heures de prière devant le Saint-Sacrement exposé, la nouvelle année commence par la sainte messe. Certes, l'horaire n'est pas le plus conforme aux rubriques liturgiques, car les messes de minuit sont plutôt réservées aux fêtes de Noël et de Pâques, mais pour une Fraternité sacerdotale qui a pour point central la sainte messe, c'est beau de débiter une année par le renouvellement du saint sacrifice de la Croix.

## 21 janvier 2023

Au cours du mois de janvier, il est de coutume, dans plusieurs prieurés, de remercier les différents collaborateurs et bienfaiteurs par un repas. Certes, c'est un petit geste en comparaison des aides généreuses et persévérantes fournies tout au long de l'année, mais comme on dit : c'est l'intention qui compte ! Nous tenons donc à remercier chaleureusement les grands comme les petits coups de main qui permettent à nos chapelles et prieurés de vivre.

C'est par conséquent avec plaisir que je me rends à Wil pour le repas en l'honneur des bienfaiteurs du prieuré. Les convives sont nombreux et l'ambiance est excellente ! Les plus grandes chapelles du district ont bien souffert de temps du corona et cela s'est fait douloureusement ressentir



dans la vie paroissiale. Alors cela fait d'autant plus plaisir de se retrouver dans une atmosphère familiale et chaleureuse. Finalement, le bon Dieu tire de toutes choses du bien et ce temps d'épreuve a été aussi l'occasion de nous rappeler toutes les richesses dont le bon Dieu nous avait comblés.

Le soir, c'est à Oensingen que se retrouvent les bienfaiteurs des différentes chapelles dépendant du prieuré de Rickenbach. Les origines et les milieux sont les plus divers, mais comme l'essentiel nous unit, c'est magnifique de voir combien notre foi est vraiment catholique, c'est-à-dire universelle.





### 23 janvier 2023

Le supérieur général, l'abbé Davide Pagliarani, nous fait à nouveau l'honneur de sa présence cette année pour la réunion qui rassemble tous les prêtres et les frères du district à Oensingen.

En ce jour on fête, en certains lieux, les épousailles de la sainte Vierge Marie avec saint Joseph et c'est le formulaire de messe choisi par notre supérieur. C'est l'occasion de livrer à notre méditation les figures de la sainte Famille et de les appliquer à notre mission sacerdotale.

L'après-midi fait place à la conférence traditionnelle. Notre supérieur général répond aux questions des confrères et nous donne quelques nouvelles de l'actualité de la Fraternité et de l'Eglise. Certes la crise continue, mais la Providence permet à la petite œuvre de la Fraternité de poursuivre sa

croissance et de se développer. Une petite nouveauté cette année : une traduction simultanée est proposée aux confrères germanophones et après quelques aléas causés par la technique, le système a été très apprécié !

### 30 janvier 2023

La communauté du prieuré de Rickenbach gagne les hauteurs des Alpes valaisannes pour une sortie de communauté. Ce n'est pas facile de trouver des activités qui conviennent à tous, ni de s'organiser en fonction des messes et de l'apostolat. Mais rien de mieux que l'air des monts et quelques heures de détente pour reprendre vaillamment les activités quotidiennes avec une générosité renouvelée.

T.F.



VIE DE LA TRADITION

# Action de 2023 Carême



LAVEY - Nouveau noviciat des sœurs oblates



OBERRIET - Décoration intérieure de l'église



Twint

PAR VIREMENT BANCAIRE

Titulaire du compte : Distrikt Schweiz der

Priesterbruderschaft St. Pius X - Rickenbach SO

Motif du versement : Action de Carême

IBAN : CH60 0900 0000 1700 5510 1



ebanking

Merci pour votre soutien !



CORSIER - Prieuré et école



ŒUVRES du district de Suisse



## VIE DE LA TRADITION

# BÉNÉDICTINES DE N.-D. DE TOUTE CONFIANCE DE PERDECHAT : NOUVELLES

*Les Bénédictines du monastère de Perdechat viennent à nouveau donner de leurs nouvelles à leurs amis suisses : l'église du Sacré-Cœur a été achevée et consacrée par Mgr Alfonso de Galarreta le 16 septembre 2018.*

Après avoir été généreusement aidées par les fidèles du district de Suisse pour leur installation à Perdechat en 2009<sup>1</sup>, et les avoir tenus au courant de l'avancée des travaux de l'église en 2015<sup>2</sup>, les Bénédictines du monastère Notre-Dame de Toute Confiance viennent donner de leurs nouvelles aux Suisses : l'église du Sacré-Cœur a été achevée et consacrée

par S. Exc. Mgr Alfonso de Galarreta le 16 septembre 2018. Belle journée d'action de grâces et de gloire pour le Sacré-Cœur, nous l'espérons !

Depuis, chaque 16 septembre voit l'anniversaire de cette dédicace où, depuis Matines jusqu'à Complies, douze cierges ont le droit de brûler à nouveau dans les chandeliers fixés au-dessous de chaque croix de consécration.



Les années 2019 à 2021 ont été consacrées à renflouer les caisses ! Pendant ce temps, les postulantes arrivent, lentement mais sûrement, au point de dépasser le nombre des cellules. Entre autres, deux Valaisannes ont frappé à la porte de notre monastère, la seconde ce 6 janvier 2023 ! Il faut construire !

Nous achevons donc le plan d'ensemble du monastère (il ne manque « que » le cloître et ses trois ailes, l'église étant la première aile).



(1) Cf. *Le Rocher* n° 58, avril-mai 2009.

(2) Cf. *Le Rocher* n° 94, avril-mai 2015.

Il y aura trois phases :

- 1<sup>ère</sup> phase : réfectoire, cuisine et 15 nouvelles cellules pour les sœurs ; hôtellerie avec 5 chambres pour les hôtes ;
- 2<sup>ème</sup> phase : chapitre, sacristie, parloirs, boutique ;
- 3<sup>ème</sup> phase : ateliers, infirmerie, secrétariat, lingerie, conserverie etc.

Nous avons obtenu le mardi de Pâques 2021 le permis de construire pour la phase 1 et commencé les fondations dans la foulée (été 2021). Les travaux ont repris l'été 2022 (on ne peut rien faire l'hiver à l'extérieur en cette froide région d'Auvergne, sauf des récréations luges !) avec l'élévation des murs en pierres de Vers, car nous construisons avec les méthodes traditionnelles, sans béton ni ciment : fondations cyclopéennes (ou romaines) et murs en pierres massives (ne nécessitant ni enduit

extérieur ni isolation intérieure donc plus économiques au final que le béton, et bien plus durables).

Nous en sommes maintenant à la charpente, tout en bois, fin prête à recevoir ses tuiles... qui viennent d'arriver le premier vendredi du mois de novembre 2022, *Deo gratias* ! Par un sourire de la Providence, le temps est doux et ensoleillé très tard cet automne, permettant de finir le gros œuvre avant l'hiver. Après les tuiles, il restera les menuiseries (portes et fenêtres), l'électricité, la plomberie, le chauffage, les sols, les cloisons intérieures, la cuisine etc.

Si nos amis suisses veulent bien continuer l'aventure avec nous, nous leur en serons infiniment reconnaissantes et prions le Bon Dieu de leur rendre tout au centuple en grâces ici-bas et dans l'éternité !

Construire un monastère, c'est aider à reconstruire l'Eglise, c'est édi-

fier une maison de prière pour intercéder pour ce pauvre monde qui en a tant besoin, c'est donner à Dieu la louange et l'adoration qui Lui sont dues. C'est aussi construire un refuge de montagne dans l'ascension escarpée qui nous conduit au ciel. C'est enfin construire un asile de paix pour les âmes du monde qui

***Bâtiment de la phase 1. Pose de la dernière ferme de la charpente, novembre 2022***



❖  
*Février 2023*



cherchent un endroit de silence, de retraite et de repos, car dames et jeunes filles sont les bienvenues pour séjours ou retraites. Et tous sont invités à venir admirer cette œuvre du bon Dieu qui s'élève en un siècle qui détruit partout églises et monastères.

Vive le Christ Roi ! Vive le Cœur Immaculé de Marie !

Sr Claire, prieure



### COMMENT NOUS AIDER ?

En Suisse : Association saint Benoît – Rue Pramedzi 3 – 1908 Riddes

IBAN: CH16 0900 0000 1581 2887 0 / BIC-SWIFT: POFICHBEXXX

*(L'Association saint Benoît est reconnue par le canton du Valais comme « Institution d'utilité publique ». De ce fait, les dons versés à l'Association sont déductibles du revenu net pour les impôts communaux, cantonaux ainsi que pour l'impôt fédéral direct dans les limites prévues par la loi. Un reçu fiscal vous sera envoyé sur demande)*

En France : BNP PARIBAS St Eloy les Mines

Chèques à l'ordre de : Notre-Dame de Toute Confiance ou virements :

IBAN : FR76 3000 4006 3900 0100 2246 752 / BIC : BNPAFRPPCLF



## NOUVELLES DE SUISSE ET D'AILLEURS

### L'ÉGLISE MORMONE AMÉRICAINE

Ce mardi 29 novembre 2022, le Sénat américain a voté en faveur de la loi sur le *Respect du mariage* pour inscrire dans le marbre du Capitole la jurisprudence sur le mariage homosexuel. 12 des 49 élus républicains ont apporté leur soutien au texte proposé par les démocrates, parmi eux le sénateur Mitt Romney, de confession mormone.

L'*Eglise de Jésus-Christ des saints des derniers jours*, plus connue sous le nom d'Eglise mormone, a choisi de soutenir cette loi en dépit de ses positions sur l'homosexualité. Elle espère obtenir en contrepartie le droit pour les congrégations de ne pas célébrer de mariages homosexuels.

En 2015, la Cour suprême avait statué, par l'arrêt *Obergefell v. Hodges*, que le 14<sup>e</sup> amendement garantissait le droit fédéral au mariage homosexuel. Cet amendement avait été voté pour protéger les droits nouvellement accordés aux anciens esclaves. Contestant cette lecture de la Constitution, le juge Clarence Thomas a déclaré

que cette jurisprudence devrait être annulée. La déclaration de Thomas, dans la foulée de l'arrêt *Dobbs* selon lequel il n'y a pas de droit constitutionnel à l'avortement, a fait réagir les démocrates qui ont entamé une procédure avant de garantir le mariage homosexuel contre un éventuel renversement de jurisprudence.

(...) Le texte a provoqué une levée de boucliers parmi des mouvements religieux craignant que les ministres du culte ne soient contraints de célébrer des mariages ne correspondant pas à leurs valeurs, même si un amendement prévoit une certaine liberté pour les groupes religieux.

Le président du Comité des évêques pour la liberté religieuse, le cardinal Timothy Dolan, a déclaré que l'amendement bipartite ne suffisait pas à préserver l'équilibre entre le droit au mariage des personnes homosexuelles et la liberté religieuse. Une inquiétude partagée par le révérend Al Mohler, président du *Southern Baptist Theological Seminary* qui voit dans la future loi une « menace sur des ministères comme les orphelinats

*chrétiens [...] ainsi que sur les services d'adoptions »* tenus par des institutions religieuses.

Si ces positions ne surprennent pas, celle de *L'Eglise de Jésus-Christ des saints des derniers jours* jure avec sa position traditionnelle sur l'homosexualité. L'Eglise mormone a apporté, le 16 novembre 2022, son soutien à la proposition de loi. Si elle déclare considérer que les relations homosexuelles enfreignent les commandements divins, elle assure soutenir le texte tant que les droits des couples homosexuels n'empiètent pas sur ceux des institutions religieuses. « *Nous travaillons ensemble pour protéger les principes et les pratiques de la liberté de religion comme les droits des personnes LGBTQ* », souligne l'Eglise qui compte 17 millions de fidèles.

Le texte prévoit que le statut des groupes religieux sans but lucratif ne sera pas affecté par leurs refus d'offrir des célébrations nuptiales. Cette mention destinée à attirer le vote d'au moins 10 républicains a convaincu l'Eglise mormone.

Jean Sarpédon (*www.infochretienne.com* – 30/11/2022)

**FAITES-VOUS DONC TUER !**

A l'automne dernier avait éclaté un scandale au Canada : des vétérans qui demandaient des soins se voyaient proposer l'« aide médicale à mourir ». Le ministre des Anciens combattants

avait reconnu le fait, indiquant qu'il y avait eu quatre cas, que la proposition émanait d'un seul agent qui avait été suspendu. Il ajoutait que cela était « totalement inacceptable » et qu'une formation était donnée aux agents pour que cela ne se reproduise plus.

Un cinquième cas, datant d'un an, fut ensuite révélé. Puis trois autres.

Mais surtout on a la preuve que le propos du ministre était du pipeau. Car cela continue, et il eût été étonnant qu'il n'en soit pas ainsi dans ce pays qui est littéralement shooté à la culture de mort.



Une des victimes vient de se rebeller. Le vétéran Christine Gauthier, blessée en 1988, déclarée invalide en 1995, a dû attendre 18 ans pour qu'on lui change les roues de son fauteuil, 5 ans pour qu'on lui renouvelle son élévateur, et 12 ans pour un nouveau fauteuil. Fatiguée par ces « blessures inutiles et dommages corporels » infligés par le gouvernement, elle a fini par se plaindre auprès du ministère. Et on lui a aussitôt proposé la solution : l'aide médicale à mourir.

« *Je ne peux pas croire qu'on ne peut pas juste me donner les équipements dont j'ai besoin pour vivre, mais qu'on va m'aider à mourir. (...) C'est inadmissible* », dit-elle.

Yves Daoudal (*yvesdaoudal.hautetfort.com* – 15/02/2023)



## “TRADITIONIS CUSTODES”

Récemment, un doute avait été soulevé sur deux points concernant le motu proprio *Traditionis custodes*, par des échanges entre des évêques et le cardinal Arthur Roche, ces deux points apparaissant dans une réponse aux *dubia* publiée par le préfet du Dicastère pour le culte divin et la discipline des sacrements.

Visiblement, le cardinal Roche se sentait dans une situation délicate après des échanges de courrier avec des évêques et l’avis de canonistes sur les deux points qui sont précisés dans le Rescrit publié le 20 février 2023. Il a donc demandé au pape François de confirmer les deux points de *Traditionis custodes* qu’il avait interprétés dans sa réponse aux *dubia*.

Le Rescrit a été accordé au cardinal Roche au cours d’une audience avec le Pape, le 20 février. Il a confirmé spécialement que l’octroi des deux dispenses qui suivent, contenues dans le motu proprio du 16 juillet 2021, étaient spécialement réservées au Siège apostolique :

- l’utilisation d’une église paroissiale ou l’érection d’une paroisse personnelle pour la célébration de l’Eucharistie en utilisant le *Missale Romanum* de 1962 (cf. *Traditionis custodes* art. 3 § 2) ;
- l’octroi de la permission aux prêtres ordonnés après la publi-

cation du motu proprio *Traditionis custodes* de célébrer avec le *Missale Romanum* de 1962 (cf. *Traditionis custodes* art. 4).

Le Rescrit ajoute, que, comme prévu à l’art. 7 du motu proprio, le Dicastère pour le Culte Divin et la Discipline des Sacrements exerce l’autorité du Saint-Siège dans les cas susmentionnés, en surveillant l’observation des dispositions, ce qui est la norme.

Pour être sûr de ne rien oublier, il est spécifié que « *si un évêque diocésain a accordé des dispenses dans les deux cas susmentionnés, il est tenu d’en informer le Dicastère pour le Culte Divin et la Discipline des Sacrements, qui évaluera les cas individuels* ».

Enfin, pour boucler complètement le dossier, le pape « *confirme – après avoir déjà exprimé son assentiment lors de l’audience du 18 novembre 2021 – ce qui a été établi dans les Responsa ad dubia avec les notes explicatives annexées du 4 décembre 2021* ».

Le Rescrit sera publié dans les *Acta Apostolicae Sedis*, le « Journal officiel » du Saint-Siège. Ce texte a le mérite de la clarté, mais il montre que le préfet du Dicastère pour le culte divin ne se sentait pas très assuré face aux critiques, pour se munir d’un Rescrit pontifical, et qu’il s’était peut-être aventuré dans les interprétations données.

(*fssp.x.news* – 22/02/2023)



## VIE SPIRITUELLE

# LA SÉRIE « THE CHOSEN » (L'ÉLU) DOIT ÊTRE VUE AVEC DISCERNEMENT

**La série américaine intitulée "The Chosen" (l'Élu), qui a pour ambition de raconter la vie de Jésus à partir du regard de ses proches, rencontre un immense succès toutes plateformes confondues. Le réalisateur, qui fréquente la congrégation évangélique "Harvest Bible Chapel" dans l'Illinois, s'est attiré les foudres de chrétiens de tous bords.**

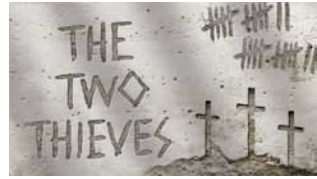
### Un réalisateur évangélique

En 2000, alors qu'il a 25 ans, Dallas Jenkins, chrétien évangélique, marié et père de quatre enfants, crée une société de production, *Jenkins Entertainment*, avec sa mère, Dianna. Son premier film, *Hometown Legend* de James Anderson, est distribué par Warner Brothers.

Membre de l'équipe de direction de la "Harvest Bible Chapel", où il occupe le poste de directeur exécutif de *Vertical Church Media*, Dallas Jenkins, après avoir réalisé deux courts métrages, fait ses débuts dans le long métrage en 2006 avec *Midnight Clear*, basé sur une nouvelle écrite par son père, le romancier Jerri B. Jenkins, connu pour sa saga *Left Behind*, vendue à 60 millions d'exemplaires.

En 2010, Dallas Jenkins réalise le film *What If...*, sur un homme

d'affaires à qui un ange montre ce que sa vie aurait pu être s'il avait suivi l'appel de Dieu. Il produit ensuite *The Ride* (2012) et *Once We Were Slaves / The Two Thieves* (2014). En 2017, il s'associe à *Blumhouse Productions* et *Warner Bros. Films* pour



produire et réaliser *The Resurrection of Gavin Stone*, une comédie dramatique chrétienne, qui a été son plus gros flop professionnel.

Ensuite son chemin croise celui de la société de production *VidAngel*, devenue *Angel Studios*, société américaine mormone, qui soutiendra la diffusion de *The Chosen*.

Alors que son premier long-métrage, réalisé à Hollywood, a été un flop commercial en 2017, au point de compromettre sérieusement ses es-

poirs de carrière, Dallas Jenkins reçoit un jour un message d'un inconnu sur Facebook : « *Souviens-toi : ta mission n'est pas de nourrir 5'000 personnes mais seulement de fournir le pain et le poisson.* »<sup>1</sup>

Pour Noël 2017, Dallas Jenkins réalise pour son église évangélique une vidéo sur la nativité, du point de vue des bergers<sup>2</sup>. Sur la base de cette vidéo, considérée comme l'épisode "pilote" qui a inspiré *The Chosen*, le réalisateur tente une levée de fonds, sans certitude. Il sera « bouleversé » par l'intérêt et la générosité des gens, qui lui permettront de financer la première saison de *The Chosen* (*L'Élu*), une série de télévision qui a pour ambition de raconter la vie de Jésus à partir du regard de ses proches.

### Un succès phénoménal et mondial

Série conçue par un créateur peu connu, ne mettant en avant aucune grande vedette et financée principalement, au début, par de petites contributions sans le soutien d'un studio hollywoodien, *The Chosen* est devenue un succès majeur. Les saisons 1 et 2 sont sorties aux États-Unis en 2019 et 2021. Les deux premiers

(1) Patrick Bittar, *Une série inspirée par l'Évangile*, Revue *Choisir* – 01/02/2022.  
 (2) Cette vidéo, *The Shepherd*, est disponible en "bonus" de la saison 1.

épisodes de la saison 3 ont été diffusés dans les cinémas américains le 18 novembre 2022 ; les deux derniers du 3 au 6 février 2023, ont rencontré un grand succès, au point de se hisser, lors du premier jour d'exploitation, à la première place du box-office.<sup>3</sup>



Dans les cinémas de Suisse romande, la saison 1 a été diffusée en 2022. La saison 2 – diffusée par deux épisodes – se retrouve dans les salles de cinéma en février, mars et avril 2023.

La série a également été diffusée en français sur C8, une chaîne de télévision du groupe Canal+ et est disponible sur l'application éponyme et sur le site *Angel Studios*, créés par *VidAngel*. Aujourd'hui, la saison 1 est sous-titrée en plus de 70 langues et déjà doublée en 17 d'entre elles.<sup>4</sup>

Si l'équipe du projet *The Chosen* est passée par des moments de doute et de découragement au fil des tournages, la diffusion a conquis les spectateurs au-delà de leurs espérances. Dallas Jenkins – qui compte filmer sept saisons sur sept ans – souhaitait atteindre rapidement un milliard de vues. Après la première saison, *The Chosen*, qui a décollé surtout avec

(3) *Aleteia* – 08/02/2023.  
 (4) *Angel Studios* – 05/01/2023.

le confinement dû au Covid-19<sup>5</sup>, en cumulait plus de 320 millions sur internet. L'une des productrices confiait la bienveillance des messages reçus suite au visionnage de la série. « *Ils ont été nombreux, quelle que soit leur religion, à avoir été touchés par le message du Christ.* »

*The Chosen* devient alors rapidement un phénomène de l'histoire du cinéma. C'est la production cinéma-

(5) Selon l'historien Sébastien Fath, dans une tribune parue le 17 décembre 2021 (*regardsprotestants.com – L'actualité vue par les médias protestants*), ce succès s'explique en partie par un besoin de « consolation » dans le contexte pandémique : « *Beaucoup ont souffert socialement et psychologiquement du déclin de la convivialité induit par la pandémie. L'isolement, la dépression, la misère affective ont gagné des points. Le succès croissant de la talentueuse série The Chosen peut en partie se comprendre dans cette perspective. On y chemine avec Jésus et ses disciples, hommes et femmes, qui vivent au quotidien dans un régime de fraternité. Le charisme paisible et espiègle de Jonathan Roumie, qui joue le rôle de Jésus, n'est pas pour rien dans l'ambiance chaleureuse et fraternelle qui nous est montrée au cours des épisodes. On découvre une communauté inclusive et ouverte marquée par beaucoup de convivialité, d'affection, d'humour, de proximité tactile, de solidarité aussi. Les barrières qui excluent, y compris entre hommes et femmes, tombent sous l'effet prophétique de la parole de Jésus, qui inclut "choisies et choisis" dans une fraternité élective attachante.* »

tographique, film et série confondus, qui a bénéficié du financement participatif le plus important jamais enregistré. Ce sont 125'346 donateurs qui ont intégralement financé la première saison à hauteur de 10 millions de dollars. Rebelote pour la seconde saison avec 10 millions de dollars supplémentaires levés. La recette fonctionne si bien que la saison 3 est aussi intégralement financée par les donateurs<sup>6</sup>, et que le financement de la saison 4, qui espère atteindre 40 millions de dollars, a déjà atteint 41 % début mars 2023.

Et pour faire participer davantage ceux qui soutiennent son projet ambitieux, le réalisateur a prévu un casting pour sélectionner parmi eux les 5'000 figurants dans l'épisode *Sustenance (feeding of the 5'000 – nourrir les 5'000)*, huitième et dernier épisode de la saison 3.<sup>7</sup> Le *New York Times* consacrait, en novembre 2022, un article pour expliquer le succès de la série : « *Le fait que The Chosen aspire à une qualité de télévision de prestige séculaire fait partie de son attrait pour un public qui s'est résigné à des produits de divertissement qui sont souvent des imitations de moindre qualité des grands succès.* »<sup>8</sup>

(6) Louise Alméras, *La série où les donateurs peuvent jouer aux figurants – Aleteia* – 26/10/2021.

(7) *Ibidem*.

(8) La rédaction d'*Aleteia* – 28/11/2022.



LES “BONNES  
RAISONS” DE  
REGARDER LA SÉRIE  
*THE CHOSEN*

Nombreux sont les chrétiens qui apprécient la série et en parlent avec enthousiasme autour d’eux. Arrêtons-nous dans un premier temps à leurs “bonnes raisons”<sup>9</sup> avant d’y donner une réponse plus nuancée.

### 1) Des personnages proches de nous

Le propre de la série est de rendre accessibles les personnages bibliques que l’on connaît par la lecture des évangiles, en nous permettant de nous identifier à eux dans leur caractère, dans leur quotidien, et aussi dans leurs faiblesses. Marie-Madeleine en est l’exemple par excellence. Dans la saison 1, on la voit possédée par ses démons avant d’être libérée par Jésus qu’elle décide de suivre. Dans la saison 2, on voit une Marie-Madeleine qui, comme nous, peut tout simplement rechuter et retomber dans ses travers. Comme nous, elle renie en quelque sorte l’amour du Christ

(9) Les arguments et leur principal développement sont tirés de *Huit bonnes raisons de regarder la saison 2 de “The Chosen”* – *Aleteia* – 16/12/2022 et d’articles de *Christianisme aujourd’hui (CA)*.

alors qu’elle en a été si proche. Elle n’est donc pas infallible et demeure sujette au péché, ce qui nous la rend encore plus accessible. Elle trouve ensuite de nouveau son chemin grâce aux apôtres qui l’aident à vaincre ses anciens démons, et a ensuite un véritable cœur à cœur avec Jésus qui lui demande, comme à nous tous, son amour. Une scène qui, en réalité, se calque parfaitement à la réalité de nos vies de chrétiens.

### 2) Des miracles rendus concrets

On lit régulièrement les miracles de Jésus dans le Nouveau Testament. Pourtant, il peut être difficile de nous les représenter afin d’en apprécier la véritable teneur. La saison 1 montre les miracles lors de l’appel de Simon Pierre ou celui de Cana. Dans la saison 2 on voit Jésus accomplir des miracles dans la vie des gens qu’il rencontre et l’on mesure le degré de compassion qui devait envahir le cœur de Jésus lorsqu’il rencontrait la détresse humaine autour de lui.

Les miracles sont scénarisés au maximum essentiellement autour de la personne miraculée et touchée par la maladie, la mort ou la misère, et moins autour de Celui qui guérit ou qui ressuscite. Ainsi, lors du miracle de la piscine de Siloé (saison 2, épisode 4), c’est le paralysé qui est mis au centre de la scène, et on assiste à un retour sur sa vie et les circonstances de la survenue de son handicap.

### 3) De nouveaux personnages

Le scénario de la série comporte également le grand avantage d'être très « aéré », réparti sur de nombreux épisodes. Autrement dit, pas de condensé de la vie du Christ en une heure : on découvre progressivement les différentes personnes qui l'entourent, introduites au fur et à mesure que les épisodes s'écoulent. C'est le ressort de la saison 1 où arrivent au fil des épisodes les premiers apôtres appelés par Jésus. On voit survenir dans la saison 2 de nouveaux apôtres qui renouvellent la dynamique de groupe déjà bien présente lors de la saison 1. Nathanaël, Philippe, Simon le Zélote... sont les nouveaux arrivants.

### 4) Bien des surprises

La série emmène son public à la rencontre d'un Messie rempli d'humanité et de son cercle d'amis. Elle porte un regard neuf sur les évangiles, qui gardent leur pertinence. Les épisodes sont construits à la manière des séries qui envahissent déjà nos écrans, de manière à établir un suspens ou à pousser à visionner les épisodes suivants au plus vite et au plus tôt. La fin de la saison 2 est surprenante...

### 5) Jean le Baptiste, le cousin aimé

On sait que Jean-Baptiste était le cousin de Jésus, âgé de six mois de

plus que lui. Dans la saison 1, on le voit envoyer ses disciples à la suite de Jésus. Dans la saison 2, on découvre ce lien de parenté comme une relation de complicité, empreinte d'humour et de tendresse. On se représente plus facilement le lien du sang qui unissait Jésus à son cousin, doublé d'un lien fraternel et amical. Quitte à avoir de légers désaccords.

### 6) Des décors toujours réalistes

Le budget alloué à la production de la série augmente avec le succès.

On retrouve donc des décors toujours plus réalistes d'une saison à l'autre, avec des reconstitutions fidèles qui permettent au téléspectateur de se sentir immergé dans les endroits où le Christ et ses amis ont vécu, sont passés, se sont arrêtés.

### 7) La vie publique de Jésus

Dans l'audiovisuel chrétien, l'introduction de Jésus dans son ministère est souvent analogue : il s'avance parmi la foule, sur fond de ciel bleu, avec une certaine majesté. La série casse les codes. On est dans une taverne, ça rit, ça boit. C'est là que le Messie fait son entrée, dans le premier épisode *Je t'ai appelée par ton nom*. L'accent est mis sur les relations interpersonnelles et chaque personnage a une histoire, un caractère et de l'épaisseur. La saison 2 traite des



prêches et des miracles effectués par Jésus au cours de sa mission d'évangélisation itinérante. Mais on y voit aussi les difficultés rencontrées par Jésus qui n'a pas toujours été bien accueilli, voire a parfois été rejeté. Le téléspectateur ressent donc les réticences de la part des pharisiens et de certains Juifs, et la méfiance du côté romain, les autorités le percevant comme un fauteur de troubles. La série montre également l'aspect intellectuel de l'évangélisation de Jésus. On voit le Christ préparer ses sermons, se faire aider de Matthieu, réfléchir et se triturer les méninges pour assurer ses prêches à la foule et dans les villes.<sup>10</sup>

### 8) Missionnaire dans son canapé

Pour terminer, *Aleteia*<sup>11</sup> retient une dernière raison de regarder la série en faisant de *The Chosen* un événement missionnaire : « *Plus les téléspectateurs seront nombreux à regarder la série, plus elle aura de chances d'être renouvelée et de continuer à faire parler d'elle, donc... à toucher toujours plus de personnes. Être missionnaire devant sa télévision ou son ordinateur, sur son canapé, sous un plaid<sup>12</sup> et avec un paquet de pop-corn, on a connu pire non ?* »

(10) Il faut souligner ici que le scénario enlève au Christ d'une part son caractère divin et d'autre part son génie humain.

(11) Cf. note 9.

(12) Mot qui vient du gaélique et qui désigne une couverture épaisse et chaude que l'on place sur un canapé ou sur un lit.

## LE DISCERNEMENT NÉCESSAIRE EN RÉPONSE AUX “BONNES RAISONS”



En réponse à ces “bonnes raisons”, apportons quelques précisions utiles pour que celui qui veut regarder cette série n'y perde pas [trop] son temps. Avec sa série télévisée, *The Chosen*, qui a pour ambition de raconter la vie de Jésus à partir du regard de ses proches, le réalisateur s'est attiré les foudres de chrétiens de tous bords.

Des prêtres catholiques en Suisse, comme le père dominicain de Fribourg, Thomas Zimmermann, ou l'abbé Vincent Lafargue, ancien comédien et aumônier à l'hôpital Riviera-Chablais, qui apprécient la série et encouragent à la voir, font quelques réserves et mises en garde.

Il en est de même en France pour le père jésuite Marc Rastoin, dans sa chronique pour KTO ou sur son blog<sup>13</sup>, comme pour le prêtre dominicain Paul-Adrien d'Hardemare, créateur de contenu sur internet (*Youtube, Instagram, etc.*) et qui a servi un peu d'expert pour la version doublée en français.

(13) *Quand livres et films nous parlent de l'Homme et de Dieu* – [www.marcrastoin.fr](http://www.marcrastoin.fr)

## 1) Des personnages proches de nous => mais (trop) imaginés

Même si la production met en avant la révision du scénario par une équipe composée d'un rabbin juif messianique, d'un prêtre catholique et d'un pasteur évangélique pour garantir l'exactitude biblique des personnages, force est de constater que les intrigues sont largement issues de l'imagination des auteurs. (...) En l'occurrence, les inventions scénaristiques dans *The Chosen* ne me semblent pas toujours à la hauteur du sérieux et de la densité des évangiles.<sup>14</sup>

En effet la série met en scène, entre les passages réellement bibliques, des épisodes absents des évangiles. Le spectateur qui ne connaît pas la Bible ne fera en conséquence pas la différence entre ce qu'elle relate et ce qu'il voit à l'écran. D'après le réalisateur lui-même, les portions extra-bibliques représentent 95 % du récit. Depuis 2020, Dallas Jenkins a publié de multiples vidéos de réponse aux critiques sur les réseaux sociaux. (...) Il indique que « *“The Chosen” n'est pas une reconstitution verset par verset du récit biblique, mais plutôt un drame historique inspiré de la Bible* ». <sup>15</sup>

(14) Patrick Bittar, *Une série inspirée par l'Évangile*, Revue Choisir – 01/02/2022.

(15) Charlotte Moulin, *La série “The Chosen”, entre engouement et critiques*, dans *Christianisme aujourd'hui (CA)* – 04/02/2022.



La série veut donner chair aux personnages et combler les lacunes du récit évangélique. « *Cette opération peut nous paraître suspecte : au fond, c'est faire de l'évangile une fiction.* »<sup>16</sup>

Telle est la Marie-Madeleine de la série qui rechute, retombe dans ses travers, et demeure sujette au péché. C'est encore plus flagrant lorsque Jésus demande à Marie-Madeleine de diriger la prière et la lecture des écritures avant un dîner de sabbat. C'est un scénario historiquement impossible et totalement incompatible avec la culture juive du I<sup>er</sup> siècle. Tout au long de la série, Marie-Madeleine est également considérée comme “le 13<sup>e</sup> disciple” et voyage avec Jésus et ses disciples. Il aurait été culturellement et moralement inapproprié pour une femme seule de voyager avec une bande d'hommes. Et si elle l'avait fait, sa vertu et les intentions de Jésus et des disciples auraient été remises en question. Enfin, dans l'épisode 6 [de la saison 1], nous voyons Tamar et Marie-Madeleine porter l'homme

(16) Enrica Zanin – *puitsdejacob.org* – 17/11/2022.



paralysé à travers la foule. Ceci est en contradiction directe avec le récit de Luc V, 18 où il est clairement indiqué que « quelques hommes » ont porté le paralytique.<sup>17</sup>

## 2) Les miracles rendus concrets => mais “utilitaires” et scénarisés

La série montre un Jésus qui accomplit des miracles dans un but utilitaire. L'épisode de la pêche miraculeuse : le miracle est fait pour que Simon (Pierre) puisse payer ses dettes (saison 1, épisode 4). Le récit qui est fait du miracle de Cana est directement contraire à l'évangile (saison 1, épisode 5) qui nous dit que ce fut le premier miracle de Jésus, au début de sa vie publique, alors que dans la série, il ne semble pas être le premier.

L'épisode qui s'intitule “*Matthieu 4:24*” (saison 2, épisode 3) est une référence directe au verset de l'évangile qui dit : « *Sa renommée se répandit par toute la Syrie, et on lui amenait tous les malades atteints d'infirmités et de souffrances diverses, des démoniaques, des lunatiques, des paralytiques, et il les guérissait.* » Mais le réalisateur nous campe un Jésus devenu “médecin de campagne” dont les disciples servent de “secrétaires médicaux”, d'agent de sécurité, et s'ennuient dans leur

(17) Olivier Dubois, *La réalité sur la série “The Chosen” est désastreuse pour tous ceux qui veulent réellement suivre la parole de Dieu* – [lignessurligne.ca](http://lignessurligne.ca) – 29/12/2021.

campement, dissertant sur l'idée du messie et leur vie passée.

Dans le miracle de la multiplication des pains (saison 3, épisode 8), Jésus semble exiger les cinq pains et deux poissons afin d'avoir au moins une matière pour nourrir la foule de 5'000 personnes. Le miracle est purement utilitaire et non pas pour appuyer son enseignement et annoncer l'Eucharistie, comme nous le rapporte l'évangile.

Les miracles, scénarisés au maximum autour de la personne miraculée et touchée par la maladie, la mort ou la misère, et moins autour de Celui qui guérit ou qui ressuscite. C'est passer sous silence le motif pour lequel Jésus fait ses miracles : pour prouver son enseignement, sa divinité, son pouvoir de remettre les péchés.

## 3) De nouveaux personnages => peu conformes à l'évangile

Le scénariste a voulu mettre l'accent sur les relations interpersonnelles. Pour cela, chaque personnage a une histoire, un caractère et de l'épaisseur purement imaginés. L'un est ultra-factuel, l'autre est solaire, Pierre est rieur, Jacques est plus doux, etc. La solidarité est un pilier de la série, non seulement entre les Israélites, mais aussi entre les spectateurs et les personnages.<sup>18</sup>

(18) Charlotte Moulin, *The Chosen : Jésus et ses disciples en toute intimité*, dans *CA* – 17/09/2021.



Saint Matthieu est bizarrement nerd<sup>19</sup> et efféminé. Simon (Pierre) est un personnage jeune, fougueux, « populaire » (!) et un peu filou, prêt à dénoncer aux Romains les Juifs qui pêchent clandestinement les nuits de sabbat pour échapper à l'imposition. On est loin du roc de confiance, de droiture et de simplicité du disciple des évangiles, le plus âgé des apôtres après Barthélémy. « *Où est ta foi ?* » lui demande à juste titre sa femme, appelée Eden (?), avec qui il a des problèmes de couple. « *La foi ne va pas me donner plus de poissons* », répond-il. Et la nuit de la pêche miraculeuse, avant l'intervention du Christ, alors

(19) Un nerd est, dans le domaine des stéréotypes de la culture populaire, une personne solitaire, passionnée voire obnubilée par des sujets intellectuels abscons, peu attractifs, inapplicables ou fantasmatiques, et liés aux sciences (en général symboliques, comme les mathématiques, la physique ou la logique) et aux techniques. Comparé à un *geek* qui est axé sur des centres d'intérêt liés à l'informatique et aux nouvelles technologies, un nerd est asocial, obsessionnel et excessivement porté sur les études et l'intellect. (Source : *Wikipédia*).

qu'il range les filets vides, il repousse l'enthousiasme de son frère André : « *S'il te plaît, pas un mot de plus sur ton fameux Agneau. On n'a pas besoin d'un agneau, on a besoin de poissons.* »<sup>20</sup>

La série prend beaucoup de libertés : elle va installer les personnages en leur donnant des caractéristiques psychologiques qui ne sont pas dans la Bible, et qui sont inventées. Les moments de l'évangile qui sont présentés, eux, sont fidèles à l'évangile. Mais on imagine tout l'arrière-plan de l'événement, et c'est ce qui fait qu'elle fonctionne autant auprès de publics non croyants, embarqués par ces personnages attachants, que de publics croyants qui sont amusés de voir comment ils vont représenter tel ou tel aspect connu de l'évangile.<sup>21</sup>

#### 4) **Bien des surprises => ça rend la série assez inattendue et légère**

Comme le dit le frère Paul Adrien d'Hardemare : « *La série a pris le parti d'essayer de multiplier les genres cinématographiques. A un moment, vous avez un disciple qui arrive façon moine Shaolin pour faire un zélote ; (...) ça fait un peu bizarre de le voir faire ses exercices d'arts martiaux. Donc là, on est dans un genre "film biblique" avec un sous genre film de kung-fu.*

(20) Patrick Bittar, *Une série inspirée par l'Évangile*, Revue Choisir – 01/02/2022.

(21) Interview du directeur de Saje, Hubert de Torcy, Communauté de l'Emmanuel – le blog – 25 novembre 2021.

(...) A un moment donné, vous avez un possédé qui arrive, qui bave. C'est l'évangile façon "conjuring". On vire dans le sous genre film d'horreur. A un moment donné aussi, vous avez une sorte de petite comédie sentimentale qui s'installe entre un disciple et une sainte femme, en tout bien tout honneur, je vous rassure. Et puis derrière, vous avez Jésus qui continue de faire ses blagues et son humour. Là on est dans le sous genre "comédie". Ça rend la saison 2 assez inattendue et légère. C'est-à-dire même un adolescent de 12, 13 ou 14 ans peut la regarder sans s'ennuyer ; ça le fera sourire. Peut-être même que ça l'amusera. »<sup>22</sup>



**5) Jean le Baptiste, le cousin aimé => mais blâmé par Jésus**

Le même prêtre continue familièrement : « A un moment, on voit Jean le Baptiste qui rencontre Jésus [saison 2, épisode 5]. Ils étaient cousins, on ne sait pas jusqu'où ils se connaissaient, bon, ok. Là, ils ont l'air de bien s'entendre, de bien se connaître, avec une sorte de déférence de Jean le Baptiste envers Jésus. Et Jean le Baptiste dit : "Bah moi, je vais aller à Jérusalem pour dénoncer le remariage d'Hérode avec Hérodiade". Le Lévitique dit que tu n'as pas le droit de te marier avec la femme de ton frère,

(22) Frère Paul Adrien, "The Chosen" saison 2, coups de gueule et coups de cœur – www.youtube.com – 14/12/2022.

si jamais ton frère est encore vivant. Et là, Jésus lui dit : "Je ne suis pas sûr". Jésus est en train de dire à Jean le Baptiste : "Fais attention à toi, n'y vas pas trop fort, ça va mal se terminer". Là je pousse une gueulante parce que Jean le Baptiste est un prophète quoi.

Donc si maintenant, le Verbe éternel commence à dire aux prophètes « allez-y mollo », on est mal barré quoi. Ce n'est pas comme si, en ce moment, le christianisme avait besoin d'être adouci encore plus. Donc vas-y Jean le Baptiste quoi. Ça m'a chagriné que Dieu puisse dire à un de ses prophètes qu'il est plus ou moins en train de se tromper, ou qu'il n'est pas sûr de lui, là, je n'achète pas. Surtout qu'en plus, Hérode, il fallait lui dire ses quatre vérités en face. Et nous remercions Jean le Baptiste de l'avoir fait, même s'il y a laissé sa peau. C'est un exemple à suivre pour nous. Donc suivons cet exemple. »<sup>23</sup>

**6) Des décors toujours réalistes => avec une mise en scène irréaliste**

Le sermon sur la montagne (saison 2, épisode 8) est scénarisé comme un spectacle, sur une montagne négociée par les disciples, que Jésus prépare avec Matthieu, son secrétaire personnel, dont les apôtres font la publicité au moyen de tracts distribués en ville, et dont les spectateurs bien nombreux choisissent leur place

(23) Ibidem.



pour mieux l'entendre. Jésus choisit son costume avec les femmes, dont sa mère, avec laquelle il échange juste avant le sermon et se montre hésitant de son succès. C'est Simon (Pierre) qui lui indique qu'il est l'heure de commencer. Le sermon devient un manifeste de la révolution que Jésus veut faire. Mais l'évangile nous donne un tout autre récit : « *Voyant les foules, il monta sur la montagne, et lorsqu'il se fut assis, ses disciples s'approchèrent de lui. Alors, prenant la parole, il se mit à les enseigner.* »<sup>24</sup>

### 7) La vie publique => liée à la christologie mormone

Il y a des changements majeurs effectués par rapport à ce que disent les évangiles, alors même que la série se veut fidèle *grosso modo* aux évangiles. Le ministère public de Jésus commence par son baptême par Jean : tous les évangiles concordent sur ce point. Ici, Jésus commence son ministère avant (en 26 très curieusement, mais, à ma connaissance, défendue par très peu d'historiens) et, surtout, il fait des "miracles" avant son baptême par Jean, lequel n'est pas (24) Matthieu 5, 1.

montré. Or, on ne peut comprendre Jésus sans comprendre son rapport à Jean (...). Cette décision très étrange est liée, je crois, à leur christologie.<sup>25</sup>

### 8) Missionnaire dans son canapé => mais surtout œcuménique !

*The Chosen* serait-il finalement un événement missionnaire ? Depuis 2020, Dallas Jenkins a publié de multiples vidéos de réponse aux critiques sur les réseaux sociaux. Il affirme régulièrement que *The Chosen* n'est « *ni un documentaire, ni une œuvre d'évangélisation* » en soi. D'un point de vue confessionnel, le réalisateur s'est attiré les foudres de chrétiens de tous bords. Le romancier Jonathan Miles, par exemple, lui reproche son œcuménisme. Sa phrase « *Nous aimons tous le même Jésus* », lors d'une interview avec *Saints Unscripted* en 2020, fait notamment couler de l'encre. Le réalisateur lui-même, qui fréquente la congrégation évangélique *Harvest Bible Chapel* dans l'Illinois, martèle que la série ne se rattache à aucune dénomination. En effet, tout le projet *The Chosen* est interconfessionnel, réunissant des mormons, des évangéliques, des catholiques, des juifs et des athées. La deuxième saison a d'ailleurs été filmée dans la "petite Jérusalem", immense plateau à ciel ouvert bâti par et pour l'église mormone en 2011, en plein désert de (25) Marc Rastoin sur son blog – [www.marcrastoin.fr](http://www.marcrastoin.fr) – 25/12/2021.

l'Utah. L'équipe (...) est le premier groupe non mormon à avoir été autorisé à utiliser les lieux.<sup>26</sup>

Jenkins Dallas a déclaré lors d'une interview mormone : « *Nos désaccords portent sur ce que Jésus a fait après sa venue. Nous adorons le même Jésus.* » Il a tort de penser que nos différences avec les mormons ne portent que sur ce que Jésus a fait après sa crucifixion. Dallas a tort de dire que les mormons et les chrétiens adorent le même Jésus. Dans l'enseignement officiel mormon, Jésus, et en fait nous tous, sommes nés sur une autre planète, et sommes venus sur terre pour acquérir un corps physique et gagner notre divinité comme tous les dieux avant nous. Je suis inquiet à ce sujet. Je ne sais pas s'il est motivé par sa situation professionnelle pour raisonner de cette façon ou s'il n'est tout simplement pas au courant des doctrines officielles des mormons, mais c'est une préoccupation. (...) Le réalisateur est évangélique, et Jonathan Roumie, qui interprète Jésus, est un fervent catholique. Pour les autres acteurs, ils sont en majorité non chrétiens. Ce Jésus que Dallas Jenkins a voulu représenter, n'est rien d'autre qu'un Jésus moderne et anti-biblique.<sup>27</sup>

(26) Charlotte Moulin, *La série "The Chosen", entre engouement et critiques*, dans *CA* – 04/02/2022.

(27) Olivier Dubois, *loc. cit.*

## CONCLUSION

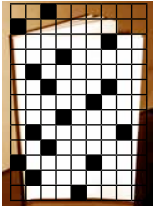
En 2004, à la sortie du film *La Passion du Christ*, réalisé par Mel Gibson, le cardinal Joseph Ratzinger se disait opposé aux films sur Jésus, « *parce que je crois qu'on ne peut pas représenter par le jeu d'acteur cette figure qui brise toutes les mesures humaines* ». La série *The Chosen* lui donne raison. De son côté, l'abbé Vincent Lafargue déclare qu'« *avec The Chosen, Jésus est anormalement normal!* »<sup>28</sup>. Dans sa chronique pour KTO et sur son blog, le père jésuite Marc Rastoin déclare : « *La série doit donc être vue avec discernement par les catholiques, pour qu'ils puissent en tirer plus de profit pour leur vie spirituelle.* »

En août 2021, Dallas Jenkins était à Rome avec des membres de l'équipe du film et déclarait : « *Jonathan [Roumie] et moi avons eu un moment de réflexion en voyant la tombe des restes de Philippe et Jacques. Ce fut un moment profond pour moi, juste pour me rappeler que nous dépeignons de vraies personnes.* » Effectivement, on a parfois l'impression que les scénaristes l'ont oublié.<sup>29</sup> Il y a un essai de vulgariser la vie et le message du Christ, mais cet essai n'atteint que très partiellement son but.

## ABBÉ CLAUDE PELLOUCHOUD

(28) Mardi 8 février 2022 dans un « R d'Actu » sur Radio R – 10/12/2022.

(29) Patrick Bittar, *Une série inspirée par l'Évangile*, Choisir – 1<sup>er</sup> février 2022.



## DÉCOUVREZ UN AUTEUR, UN LIVRE

# TÉLÉGRILLES N° 138

Remplissez la grille alphabétique ci-contre avec les mots répondant aux définitions. Répartissez toutes les lettres dans la grille carrée ci-dessous, chacune selon son numéro. ① La grille carrée vous donnera une citation extraite d'un livre et ② la première colonne verticale de la grille alphabétique vous donnera le prénom et le nom de l'auteur, ainsi que le titre de l'ouvrage en question. Votre réponse doit comporter les éléments ① et ② !

C 1	M 2		H 3	E 4	N 5	A 6		K 7	G 8		S 9	W 10	L 11	
Y 12	Q 13	V 14	B 15	I 16	J 17	K 18	U 19	F 20	E 21		O 22	R 23	A 24	G 25
	C 26	T 27	L 28		D 29	S 30	U 31	H 32	J 33	Z 34	I 35	W 36		E 37
V 38	O 39	P 40	N 41	R 42	D 43	F 44		L 45	M 46		Y 47	G 48	C 49	O 50
V 51	Q 52	H 53		B 54	W 55		T 56	V 57		E 58	Z 59	F 60	L 61	
M 62	A 63		J 64	G 65	S 66	D 67	C 68	P 69	V 70		Q 71	I 72		B 73
T 74	U 75	K 76	F 77		M 78	Z 79	X 80		J 81	O 82	A 83	P 84	C 85	S 86
	N 87	W 88		Z 89	Y 90		L 91	D 92	H 93	W 94		B 95	U 96	
Q 97	K 98	F 99	J 100	A 101		C 102	T 103	Z 104		M 105	S 106	N 107		V 108
O 109	G 110	U 111	I 112	D 113	L 114		Q 115	X 116		F 117	E 118	N 119	M 120	Z 121
P 122	A 123	W 124	K 125	Y 126	R 127		H 128	G 129	U 130		J 131	N 132	Q 133	
E 134	I 135	B 136	H 137	T 138	F 139	S 140	W 141		K 142		O 143	L 144	Y 145	M 146
V 147		G 148	P 149	H 150	D 151	N 152	B 153		R 154		X 155		T 156	Z 157
E 158	J 159	Y 160		A 161	W 162	P 163		K 164	U 165	C 166	G 167	N 168	I 169	
F 170	H 171		T 172	E 173	S 174	M 175		B 176	Q 177	V 178	P 179	Y 180	D 181	



A	6	123	24	63	101	161	83	
B	15	176	73	153	95	54	136	
C	26	85	166	1	102	49	68	
D	29	92	151	67	113	43	181	
E	37	4	158	134	173	58	118	21
F	60	20	170	77	117	139	44	99
G	110	48	25	148	167	65	129	8
H	128	3	32	150	93	137	171	53
I	<b>J</b>	112	16	135	169	35	72	
J	131	64	33	17	81	100	159	
K	164	76	142	7	125	18	98	
L	11	144	91	45	114	61	28	
M	46	2	175	78	146	105	62	120
N	119	41	132	5	168	152	107	87
O	22	109	50	82	143	39		
P	149	69	40	179	122	84	163	
Q	177	115	133	13	71	52	97	
R	42	154	23	127				
S	106	30	174	9	66	140	86	
T	138	27	172	103	56	156	74	
U	75	96	111	130	19	31	165	
V	57	147	70	38	108	14	178	51
W	55	141	94	124	10	88	162	36
X	80	155	116					
Y	145	47	126	90	12	180	160	
Z	157	34	59	121	79	89	104	

- A Papillon d’Afrique
- B Pénètres dans un lieu
- C Reine de Castille et de Léon
- D Couche protectrice en agriculture
- E Variété de pot-au-feu flamande
- F Indicateur économique statistique
- G Maladie contagieuse des abeilles
- H Se désagréger en morceaux (s’)
- I Etudiant occupant un emploi (en Belgique)
- J Ancienne capitale rajput
- K Ouvrier anglais hostile aux machines
- L Œuvre littéraire dont l’intrigue est compliquée
- M Pronom relatif masculin pluriel
- N Jeune religieuse
- O La monnaie de l’oncle Sam
- P Nuage de beau temps
- Q Longue conduite de pétrole
- R Galette indienne cuite dans un four en terre
- S Moyen de salaison
- T Forme de tôle sinusoïdale
- U Alourdira
- V Otée brutalement
- W Communiquée par portable
- X Ville du Nigéria
- Y Roi germain qui mit fin à l’empire romain d’Occident
- Z Arbre d’Australie

☰ Envoyez-nous vos réponses  
jusqu’au 10 mai 2023

**SOLUTION DE LA PRÉCÉDENTE TÉLÉGRILLE :**

« *Maintenant je vois bien que je me trompais. L’on ne se donne à Marie que pour se donner plus complètement, plus parfaitement à Jésus. L’on se donne à Marie pour que, de ses mains purifiantes, elle nous présente à son divin Fils : (passant par elle, notre donation sera plus pure et sa valeur infiniment augmentée.)* »  
*Père Léon V(euthey)*  
 « *Journal de noviciat* »



## AGENDA

# LES PÈLERINAGES DU DISTRICT DE SUISSE

### PÈLERINAGE DE LA TRADITION D'ECÔNE À VÉROLLIEZ



**Samedi 29 avril 2023**

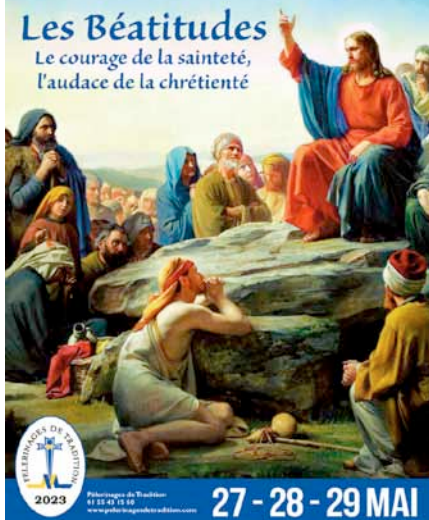
- 08h30 Messe à Ecône  
Déjeuner tiré du sac
- 10h00 Départ du pèlerinage  
*Les chauffeurs amènent leur voiture à Vérolliez et sont ramenés par bus au pèlerinage*
- 13h00 Repas tiré du sac au coude du Rhône (13<sup>e</sup> km)
- 14h00 Suite du pèlerinage
- 17h00 Arrivée à Vérolliez (25<sup>e</sup> km)  
Prière sur le champ des martyrs
- 18h00 Clôture du pèlerinage à Vérolliez

### PÈLERINAGE DE PENTECÔTE

DE CHARTRES À PARIS

### Les Béatitudes

Le courage de la sainteté,  
l'audace de la chrétienté



**Organisation :** Stéfane Perruchoud,  
Chef de région Suisse romande

**Prix adulte :** 210.- francs suisses

Il n'y aura pas de chapitre-enfant suisse romand cette année.

**Informations pour le transport :**

**Aller :** départ du car vendredi 3 juin.  
Sion, chapelle de la Sainte-Famille  
19h00 ; Martigny, Relais du Saint-Bernard  
19h30 ; Montreux, Hôtel de Chailly  
20h15 ; Lausanne, restoroute Lavaux  
20h45 ; Genève, école Saint-François



21h45 (l'arrêt du car ne sera pas comme d'habitude à la douane de Perly mais, sur demande de plusieurs fidèles, à Onex).

**Retour :** départ du car de Paris, lundi 6 juin, arrivée à Genève mardi 7 juin vers 04h00, retour jusqu'à Sion, en passant par Montreux et Lausanne.

Il y a la possibilité de faire un arrêt à Nyon pour l'aller et le retour (seulement sur demande).

**Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 23 avril 2023.**

Merci de privilégier l'inscription en ligne (pour faciliter l'organisation) qui se fait avec le QR-code ci-contre.



Il y a aussi la possibilité de prendre contact par mail :

[pelerinagedetradition@gmail.com](mailto:pelerinagedetradition@gmail.com)

On peut commander le dossier spirituel 2023, truffé de petits textes faciles à lire sur le thème de l'année :

[www.pelerinagesdetradition.com](http://www.pelerinagesdetradition.com)




PÈLERINAGE À N.-D.  
GARDIENNE DE LA FOI  
**Mardi 1<sup>er</sup> août 2023**

09h30, messe en l'église de Treyvaux vers 16h00 - 16h30, prière finale

Renseignements :

Maison « Domus Dei »  
Route de la Vudalla 30  
1667 Enney  
tél. 026 921 11 38



JOURNÉES DE PRIÈRES  
ET DE PÉNITENCE  
AUPRÈS DE SAINT  
NICOLAS DE FLÛE

**Samedi 16 et dimanche  
17 septembre 2023**

Renseignements :

Priorat St. Niklaus von Flüe  
Solithurnerstrasse 11 | 4613  
Rickenbach SO | tél. 062 209 16 16

FRATERNITE SACERDOTALE SAINT-PIE X

**Pèlerinage du Christ-Roi**

Les 28, 29 et 30  
octobre 2023  
à Lourdes

Messe d'ouverture à 14h30  
le samedi 28 octobre  
à la basilique Saint-Pie X

Formule : bus + hôtel (situé à toute proximité de la Grotte). **Aller :** départ du car vendredi 27 octobre. Arrêts : Oberriet, Wil SG, Censingen SO, Restoroute La Gruyère FR, Lausanne Blécherette VD, Onex GE. Sur demande, possibilité d'ajouter d'autres points de ramassage sur les aires d'autoroute. **Retour :** lundi 30 octobre.

**Organisation :** Pascendi Pèlerinages  
Tiziana Giordanengo  
[pascendi.ch@gmail.com](mailto:pascendi.ch@gmail.com)  
tél. 0039 333 39 333 39



## VIE SPIRITUELLE

# LES EXERCICES SPIRITUELS EN SUISSE ROMANDE

« Pourquoi [est-il nécessaire que vous preniez du temps pour] vous éloigner du monde ? Pour réfléchir sur le grand don que le bon Dieu vous a fait en vous donnant une âme, et surtout pour recevoir la lumière de la grâce. Vous réfléchirez à ce qu'est l'éternité par rapport au temps, à ce qu'est l'esprit par rapport à la matière, à ce qu'est Dieu par rapport à vous-mêmes, pauvres créatures. »

Mgr Marcel Lefebvre (*La Vie spirituelle*)

Sauf mention contraire toutes les retraites ont pour prédicateurs les abbés Philippe Lovey et Bernard Carron.

### **Retraites de Saint Ignace pour Messieurs et Jeunes gens :**

- du lundi 21 au samedi 26 août 2023
- du lundi 26 au samedi 31 décembre 2023

### **Retraites de Saint Ignace pour Dames et Jeunes filles :**

- du lundi 22 au samedi 27 mai 2023
- du lundi 6 au samedi 11 novembre 2023

### **Retraites pour foyers chrétiens (couples) :**

- du lundi 1<sup>er</sup> au jeudi 4 mai 2023
- du lundi 4 au jeudi 7 décembre 2023

### **Retraite mariale montfortaine (mixte) :**

- du lundi 7 au samedi 12 août 2023
- prédicateurs : abbés Claude Pellouchoud et Thibaud Favre*

### **Retraite de vie chrétienne (mixte) :**

- du lundi 24 au samedi 29 juillet 2023

### Renseignements et inscriptions :

Maison « Domus Dei » / Route de la Vudalla 30 / 1667 Enney  
tél. 026 921 11 38 / courriel : domusdei@fssp.ch



<b>MENZINGEN ZG</b> 6313	Maison généralice Priorat Mariä Verkündigung Schwandegg	P. DAVIDE PAGLIARANI, SUPÉRIEUR GÉNÉRAL MGR ALFONSO DE GALARRETA ET P. CHRISTIAN BOUCHACOURT, ASSISTANTS GÉNÉRAUX P. FOUCAULD LE ROUX, SECRÉTAIRE GÉNÉRAL P. EMERIC BAUDOT, ÉCONOME GÉNÉRAL P. ARNAUD SÉLÉGNY - P. MICHAËL DEMIERRE P. RAPHAËL GRANGES - P. LAURENT DÉSAUTARD
<b>RICKENBACH SO</b> 4613	Maison du district Priorat St. Niklaus von Flüe Solothurnerstrasse 11	P. THIBAUD FAVRE, SUPÉRIEUR DE DISTRICT P. PHILIPPE LOVEY, ASSISTANT DE DISTRICT P. DAVID KÖCHLI, PRIEUR, ÉCONOME DE DISTRICT P. CLAUDE PELLOUCHOUD - P. TOBIAS ZAHNER P. EMMERICH JEINDL
<b>ECÔNE VS</b> 1908	Séminaire International Saint-Pie X Ch. du Séminaire 5 / Ecône	ABBÉ BERNARD DE LACOSTE, DIRECTEUR MGR BERNARD TISSIER DE MALLERAI, RÉSIDENT ABBÉ CLAUDE BOVIN - ABBÉ JEAN-MICHEL GLEIZE - ABBÉ CHRISTIAN THOUVENOT ABBÉ VINCENT D'ANDRÉ
<b>ENNEY FR</b> 1667	Maison « Domus Dei » Rte de la Vudalla 30	ABBÉ YANN VONLANTHEN, PRIEUR ABBÉ FRANÇOIS BERTHOD, RÉSIDENT ABBÉ BERNARD CARRON ABBÉ GREGOR IMHOLZ
<b>LAVEY-VILLAGE VD</b> 1892	Prieuré St-Antoine Route du Village Suisse 8	ABBÉ ANDRÉ MARET, PRIEUR ABBÉ CHRISTIAN GRANGES ABBÉ ALEXANDRE MARET
<b>LUZERN LU</b> 6014	Priorat St. Josef Luzernerstrasse 90	P. LUKAS WEBER, PRIEUR P. STEFAN BIEDERMANN P. CHRISTOPHE CONUS
<b>OBERRIET SG</b> 9463	Priorat St. Karl Borromäus Staatsstrasse 87	P. MATTHIAS GRÜN, PRIEUR P. OTTO HUWILER P. MARTIN BERGER
<b>ONEX GE</b> 1213	Prieuré St-François de Sales Ch. de la Genève 10	ABBÉ JEAN DE LOÏE, PRIEUR ABBÉ GÉRARD HERRBACH ABBÉ JEAN-MARC LEDERMANN ABBÉ THIBAUT DE MAILLARD
<b>SALVAN VS</b> 1922	Noviciat Ste-Thérèse de l'E.-J. La Combe 22	ABBÉ PIERRE-MARIE MARET
<b>SIERRE VS</b> 3960	Prieuré du Sacré-Cœur Route des Lacs 25	ABBÉ ALAIN MARC NÉLY, PRIEUR ABBÉ NIKLAUS PFLUGER ABBÉ OLIVIER BERTEAUX
<b>WANGS SG</b> 7323	Institut Sancta Maria Vorderbergstrasse 2	P. PIRMIN SUTER, RECTEUR MGR VITUS HUONDER, RÉSIDENT P. LEONHARD AMSSELGRUBER P. JEAN-JACQUES UDRESSY P. MARKUS KRETZ - P. SEVERIN ZAHNER P. MARKUS KRAUTSCHNEIDER
<b>WIL SG</b> 9500	Priorat der Heiligen Familie St. Gallerstrasse 65	P. FIRMIN UDRESSY, PRIEUR P. GEORG KOPF, RECTEUR, ASSISTANT DE DISTRICT P. HEINRICH MÖRGELI P. STEFANO BELLUNATO



# Horaire des messes pour la Suisse occidentale

adresses des prieurés à l'intérieur du bulletin ou en ligne : [fssp.ch/fr/centres-de-messe](http://fssp.ch/fr/centres-de-messe)

Lieu – adresse	Dimanche	Semaine
Ecole Saint-François de Sales Rue Gaudy-le-Fort 23 <b>1213 ONEX GE</b>	—	07h15 (lu-sa) en période scolaire : 11h10 (je-ve)
Oratoire Saint-Joseph Avenue Cardinal Merillod 9 <b>1227 CAROUGE GE</b>	08h00 09h30 - 11h15 18h30	18h30 (lu-ve) 08h30 (sa)
Chapelle Notre-Dame de Lourdes 2770, route du Lac / Le Vivier <b>39220 LES ROUSSES (FRANCE)</b>	10h00	18h00 (sa)
Eglise du Saint-Esprit Rue de la Prévôté 1 <b>2800 DELÉMONT JU</b>	09h15	18h30 (me, ve) 09h15 (1 <sup>er</sup> sa)
Chapelle de la Présentation de Marie Chemin de Montolivet 19 <b>1006 LAUSANNE VD</b>	10h00	18h30 (me, ve), 18h00 (sa) (juillet/août : pas de messe les ve et sa)
Carmel Marie Reine des Anges Chemin des Curnilles 30 <b>1071 CHEXBRES VD</b>	07h45	08h00
Eglise Notre-Dame de Lépante Rue de la Gare 24 <b>1820 MONTREUX VD</b>	10h15	18h30 (ma, je, 1 <sup>er</sup> ve, 1 <sup>er</sup> sa)
Maison de retraites <i>Domus Dei</i> Rte de la Vudalla 30 <b>1667 ENNEY FR</b>	07h30 09h30	07h15 (1 <sup>er</sup> je 19h30, 1 <sup>er</sup> ve 18h30, 1 <sup>er</sup> sa 7h15)
Notre-Dame Gardienne de la Foi Route du Coteau 6 <b>1763 GRANGES-PACCOT FR</b>	09h30	18h30 (ma, ve, 13) 18h00 (1 <sup>er</sup> sa)
Chapelle Saint-Antoine Avenue du Simplon 100 E <b>1870 MONTHEY VS</b>	08h00 09h30 18h30	08h00 (lu, me, sa) 18h30 (ma, je, ve)
Noviciat Ste-Thérèse de l'Enfant-Jésus La Combe 22 <b>1922 SALVAN VS</b>	10h00	07h15
Eglise du Cœur Immaculé Séminaire international Saint-Pie X Chemin du Séminaire 5 <b>1908 ECÔNE/RIDDÉS VS</b>	07h15 08h30 10h00	06h00*, 7h15 (6h50 fêtes*), 17h30* (* – sauf en période de vacances)
Chapelle de la Sainte-Famille Rue de la Bourgeoise 9 <b>1950 SION VS</b>	09h30 18h00	18h00 (lu, ma, me et ve) 07h45 (je, sa)
Prieuré du Sacré-Cœur Route des Lacs 25 <b>3960 SIERRE VS</b>	08h00	06h45 (lu, ma, me, ve et sa) 18h00 (je, 1 <sup>er</sup> ve, 1 <sup>er</sup> sa)